

Ministère des Enseignements
Secondaire Supérieur et de la
Recherche Scientifique

Université de Ouagadougou

Faculté des Langues, des Lettres,
des Arts, des Sciences Humaines
et Sociales (**FLASHS**)

Département de Géographie

Option : Géographie Rurale

BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons!

MEMOIRE DE MAITRISE

INCIDENCES DE LA GESTION DES TERROIRS SUR LA PRODUCTION AGRICOLE DES TERROIRS DE POURA DANS LA PROVINCE DU MOUHOUN

Présenté par :

B. Philippe BASSINGA

Sous la direction de :

O. Frédéric PALE

Charge de Recherche

ANNÉE UNIVERSITAIRE
1991 - 1992

TABLE ANALYTIQUE DES MATIERES.

	<u>PAGES</u>
Table analytique des matières.....	01
Dédicace.....	05
Avant-propos.....	06
Remerciements.....	07
Liste des sigles utilisés.....	10
Resumé / mots clés.....	11
Introduction.....	12
Première partie : Potentialités du milieu et gestion traditionnelle des terroirs de Poura...21	21
Introduction de la première partie.....	22
Chapitre I : Les potentialités du milieu physique...24	24
I : Les caractéristiques climatiques.....	24
I.1 : Les précipitations.....	24
I.2 : Les températures.....	30
II : Les sols et la végétation.....	30
II.1 : Les sols.....	30
II.2 : Le couvert végétal.....	32
III : Le réseau hydrographique.....	33
Chapitre II : Le milieu humain.....	38
I : Les ethnies et l'organisation sociale..	38
II : Les aspects démographiques.....	42
Chapitre III : La gestion traditionnelle des terroirs de POURA.....	45
I : Le système agraire.....	46
I.1 : Le mode d'acquisition des terres.....	46

I.2	: L'organisation du terroir.....	48
I.3	: Les techniques agricoles.....	50
I.3.1	: L'outillage agricole.....	50
I.3.2	: Les méthodes culturales.....	53
I.3.2.1	: La préparation des champs.....	53
I.3.2.2	: Les semis.....	53
I.3.2.3	: Les entretiens culturaux.....	54
I.3.2.4	: La récolte.....	56
I.3.2.5	: La main-d'oeuvre agricole.....	59
II	: L'efficacité du système agraire.....	62
Deuxième Partie	: L'application de la nouvelle gestion des terroirs et ses effets sur l'agriculture traditionnelle.....	67
	Introduction de la deuxième partie.....	68
Chapitre I	: Le projet Fara-Poura: Cadre d'application de la réorganisation agraire et foncière (R.A.F.).....	69
I	: La genèse du projet Fara-Poura.....	69
II	: Les objectifs et la stratégie du projet.....	72
III	: Les actions d'intensification agricole.....	73
III.1	: Le maintien de la fertilité.....	74
III.1.1	: La défense et la restauration des sols.....	74
III.1.2	: La régénération du couvert arboré.....	75
III.1.3	: L'utilisation de la fumure organique.....	77
III.2	: La vulgarisation de thèmes techniques agricoles et l'approvisionnement en facteurs de production.....	79

III.3	: L'amélioration des cultures pluviales..	80
III.4	: Le développement des cultures de contre-saison.....	80
III.5	: La culture attelée.....	82
Chapitre II	: Le paysannat et la gestion moderne des terroirs.....	86
I	: La perception paysanne de l'environnement.....	87
II	: Les paysans face à la nouvelle gestion des terroirs.....	89
II.1	: La méfiance des autochtones.....	89
II.2	: L'attitude des migrants.....	90
II.3	: Les groupes socio-professionnels.....	91
II.3.1	: Les agriculteurs.....	91
II.3.2	: Les éleveurs.....	92
II.3.3	: Les maraichers.....	92
III	: Les commissions villageoises de gestion des terroirs.....	93
Chapitre III	: L'impact de la nouvelle gestion des terroirs sur l'agriculture traditionnelle.....	95
I	: L'impact sur les terres agricoles.....	95
II	: L'impact sur les systèmes agricoles...	100
II.1	: Les techniques agricoles.....	100
II.2	: La production agricole.....	103
II.2.1	: Les surfaces cultivées.....	103
II.2.2	: Les rendements.....	104
II.2.3	: La production.....	106

	Conclusion générale.....	110
	Fiches d'enquêtes.....	114
	Bibliographie.....	135
	Annexes.....	145
Annexe 1	: Possibilités agricoles des terroirs de POURA en fonction du climat.....	146
Annexe 2	: Infrastructure socio-économiques des terroirs de POURA.....	147
Annexe 3	: Terroirs de POURA: Groupements Villageois.....	148
Annexe 4	: Terroirs de POURA: Campagne agricole 1990.....	148
Annexe 5	: Population des terroirs de POURA.....	149
Annexe 6	: Localisation des zones tests des projets pilotes G.T.....	150
Annexe 7	: Répartition des villages P.N.G.T....	151
Annexe 8	: Flux migratoire et transhumance.....	152
	Liste des tableaux.....	153
	Liste des figures.....	154
	Liste des cartes.....	155
	Liste des planches.....	156

D E D I C A C E



A BONGNINI ISSO, CE CHER DISPARU,
A TOUS LES BRAVES PAYSANNES ET PAYSANS QUI :
A L'EST COMME A L'OUEST, AU NORD COMME AU SUD,
AU CENTRE COMME A LA PERIPHERIE, LUTTENT POUR
L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE.

AVANT - PROPOS.

Que notre cher lecteur après avoir parcouru les pages de ce mémoire, veuille bien nous accorder un sursis si toutefois, "il est resté sur sa soif".

Notre première ambition en traitant de la gestion des terroirs dans le cas précis de POURA, rejoint celle du géographe soucieux de faire connaître le terroir qui l'a vu naître et grandir.

Et pour paraphraser Olo Frédéric FALE (1977, D.E.A., 15 pages). "La diversité des terroirs africains en général et burkinabè en particulier fait que chaque étude de Terroir revêt un caractère particulier".

Enfin en choisissant de parler de la production agricole à travers la gestion des terroirs notre rôle en tant qu'apprenti géographe "ruraliste" n'est pas de nous substituer aux spécialistes de l'aménagement, mais d'apprécier les résultats concrets obtenus sur le terrain au regard des objectifs fixés et les possibilités réelles d'autosuffisance alimentaire offertes par cette nouvelle politique agraire.

Notre première expérience dans le monde rural est une contribution à la lecture des spécificités et potentialités réelles des Terroirs de POURA et leur rôle dans la bataille pour l'autosuffisance alimentaire à travers la nouvelle politique agraire.

REMERCIEMENTS.

Notre première expérience dans le monde rural qui a abouti à la rédaction de ce mémoire n'aurait pas été possible sans les diverses contributions d'un grand nombre de personnes.

C'est pourquoi nous tenons à remercier :

- Tous les professeurs du département de Géographie qui ont assuré notre formation pendant quatre ans.

- Monsieur O. Frédéric PALE, notre directeur qui a bien voulu supporter nos caprices d'étudiants durant tout le déroulement du mémoire;

Les différentes observations et conseils pratiques qu'il nous a prodigués ont permis d'élargir le champ des questions traitées;

La rigueur dans la démarche méthodologique et la correction au lieu de nous décourager, nous ont plutôt poussé à persévérer dans l'amélioration de notre mémoire;

Puisse-t-il, lui qui a assuré la direction de ce mémoire, trouver ici notre profonde gratitude;

- Messieurs OUBDA Issouf (Chef du Projet Fara-Poura) et TAMINI Josué (responsable de la cellule Elevage et gestion des Terroirs);

Ils ont non seulement contribué à réunir les conditions nécessaires à la collecte des données, bases de notre mémoire, mais aussi veillé à ce que notre séjour de quatre mois au sein du projet se passe bien.

Nous sommes redevables à Monsieur TAMINI Josué, notre maître de stage qui a tenu à nous suivre dans nos travaux jusqu'à son départ du projet en Mars 1991 et même après; nous lui disons simplement merci;

- Tous les encadreurs du projet Fara-Poura sans lesquels nos enquêtes n'auraient pas été facilitées. Leurs contribution, ponctualité et participation active aux différents entretiens nous ont été d'un grand apport;

- Les autres agents du projet Fara-Poura, les chauffeurs en particulier pour leur franche collaboration;

- Madame NIKIEMA Anne (documentaliste à la direction générale de l'ONAT) et Monsieur QUEMA Paul (directeur du C.E.G de Poura) pour leur soutien moral et matériel;

- Le responsable de l'Environnement et du Tourisme du département de Poura pour ses conseils pratiques;

- Les braves paysannes et paysans des terroirs de Poura qui malgré leurs multiples occupations ont accepté de discuter avec nous et de nous faire ainsi bénéficier de leurs expériences;

- Enfin à nos parents et amis qui nous ont dans la patience et le sacrifice offert leur amour, leur amitié, leurs encouragements et leur disponibilité; nous leur adressons nos sentiments sincères de gratitude. Que ce modeste travail leur permette de participer eux aussi à leur manière à la sauvegarde de notre écosystème en général et de notre paysannerie en particulier.

Quelles que soient les nombreuses contributions qui ont été apportées, nous tenons à dire que nous sommes seuls

responsables des opinions exprimées dans ce mémoire et des erreurs que l'on pourrait éventuellement y déceler.

Liste des sigles utilisés.

A.V.V.	Autorité des Aménagements des Vallées des Volta.
BUNASOLS	Bureau National des Sols.
C.C.C.E.	Caisse Centrale de Coopération Economique.
C.I.R.A.D.	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement.
C.N.C.A.	Caisse Nationale de Crédit Agricole.
C.R.P.A.	Centre Régional de Promotion Agro-pastorale.
C.V.G.T.	Commissions Villageoises de Gestion des Terroirs.
C.E.S.	Conservation des Eaux et des Sols.
D.R.S.	Défense et Restauration des Sols.
F.A.C.	Fond d'Aide et de Coopération.
G.V.	Groupements Villageois.
G.T.	Gestion des Terroirs.
I.R.A.T.	Institut des Recherches Agronomiques Tropicales
M.A.E.	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.
O.N.G.	Organisation Non Gouvernementale.
O.N.A.T.	Office Nationale des Aménagements des Terroirs.
P.N.G.T.	Programme National de Gestion des Terroirs.
R.A.F.	Réorganisation Agraire et Foncière.
S.A.T.E.C.	Société d'Aide Technique et de Coopération.
SO.FI.TEX.	Société des Fibres et Textiles.
Z.S.P.	Zone Sylvo-pastorale.

RESUME.

Depuis 1985, le Burkina Faso a entrepris une politique de Réorganisation Agraire et Foncière pour tenter d'inverser la dynamique de dégradation des différents espaces ruraux.

Cette nouvelle politique agraire a pour cadre d'application la gestion des terroirs, exécutée à travers le Programme National de Gestion des Terroirs (P.N.G.T.).

Quels sont les objectifs et la stratégie de la gestion des terroirs et quel est l'impact sur la production agricole des terroirs de Poura?

Le présent ouvrage tente d'apporter des éléments de réponse à ces interrogations.

Mots Clés.

Burkina Faso / Mouhoun / Projet Fara-Poura /

Réorganisation Agraire et Foncière / Gestion des terroirs /

Production agricole.

INTRODUCTION.

Le Burkina Faso est un pays soudano-sahélien où l'agriculture occupe près de 90% de la population totale et participe pour près de 33% au PIB.

L'élevage vient en seconde position avec plus de 12% du PIB (1).

Les mouvements incontrôlés des hommes et du bétail à la recherche de zones plus favorables ont engendré une pression foncière dans les régions d'accueil.

Cette pression foncière sur les espaces ruraux a entraîné en partie une destruction du milieu et une baisse de la production agricole, faisant ainsi de l'autosuffisance alimentaire un objectif hypothétique.

Ce phénomène très crucial dans les régions du sahel et du plateau central, commence à prendre de l'ampleur dans les zones d'accueil de l'Ouest, du Sud et du Sud-Ouest du Burkina Faso.

Cette situation a conduit l'Etat à prendre un certain nombre de mesures afin d'atténuer le processus de dégradation des espaces ruraux.

(1) I.N.S.D. -Recensement général de la population 1985.

-Jeune Afrique Economie N°30, Avril 1990.

page 87 à 108.

Au nombre de ces mesures, il y a la Réorganisation Agraire et Foncière (R.A.F.) dont les objectifs se situent à trois niveaux: social, économique et politique.

- Sur le plan social, la RAF cherche à améliorer les conditions de vie des populations rurales;
- L'objectif économique vise l'intensification agro-pastorale des systèmes traditionnels de production et de gestion;
- L'objectif politique enfin, vise la destruction des structures féodales qui constituent une entrave à la modernisation du monde rural.

Les principaux objectifs de la RAF s'exécutent à travers un programme national de gestion des terroirs (P.N.G.T.) dont le but est de faire de la RAF une réalité concrète sur le terrain et d'acquiescer la confiance des paysans.

Notre étude qui s'intitule "les Incidences de la Gestion des Terroirs sur la Production Agricole" s'inscrit dans le cadre de la RAF en général et du PNGT en particulier.

Les terroirs du département de POURA dans la province du Mouhoun constituent le cadre de nos investigations.

L'objectif principal poursuivi est d'analyser l'impact de la gestion des terroirs sur la production agricole des terroirs concernés.

Pour cela les aspects suivants sont analysés:

- Les actions de développement entreprises à travers la gestion des terroirs pour inverser la dynamique de dégradation des terroirs de POURA;
- Les objectifs et la stratégie mise en oeuvre par le projet Fara-Poura qui s'occupe de l'aménagement;
- La perception des différents acteurs sociaux de la nouvelle gestion et leurs attitudes;
- Les résultats concrets obtenus sur le terrain au regard des objectifs fixés en matière de production agricole.

POURA est un département de huit terroirs composés en majorité de migrants.

Géographiquement, le département de POURA se situe au Sud-Est de la province du Mouhoun, plus précisément au Sud-Est du département de Boromo.

Il fait frontière avec les circonscriptions administratives suivantes:

- Du Sud-Est au Nord-Ouest par le département de Boromo;
- Au Sud par les provinces de la Bougouriba et de la Sissili.

Le département se trouve enfin à 175 kilomètres au Sud-Ouest de Ouagadougou et couvre une superficie de 153 km².

En 1985 la population était de 7932 habitants répartis sur huit terroirs avec une densité moyenne de plus de 51 habitants au km².

Des 7932 habitants, la proportion des femmes était de 47,10% et celle des hommes 53,90% .

Le taux de croissance annuel moyen observé était de 7,54% pour l'ensemble du département.

Le département de POURA compte une population agricole de 4895 habitants répartis sur 669 exploitations agricoles.

On dénombre 773 ménages vivant dans 1128 concessions.

Dans le cadre de l'intervention du projet Fara-Poura, le terroir de NEMLAYE qui administrativement relève du département de ZAWARA dans la province DU SANGUIE, se trouve concerné.

Ce terroir est situé à la limite Nord du département de POURA et sa population est de 905 habitants, tous des agriculteurs migrants d'ethnie mossi.

NEMLAYE comprend 64 ménages vivant dans 57 concessions et travaillant sur 57 exploitations agricoles.

Avec la présence du fleuve Mouhoun le département de POURA a des atouts favorables pour l'élevage. Malheureusement, les données statistiques disponibles ne permettent pas de faire ressortir l'influence de ce secteur dans le département.

L'agriculture fournit chaque année près de 231 tonnes de produits agricoles composés essentiellement de sorgho, mil, maïs et du riz.

La part des cultures commerciales tels le coton, l'arachide, le tabac et le sésame n'est pas négligeable.

Malgré une telle production, l'agriculture reste encore peu développée dans le département quoiqu'en étant l'activité principale des paysans.

Grâce à la réouverture de la mine d'or de POURA, le chef-lieu du département (POURA-MINE) dispose d'un certain nombre de services administratifs et d'infrastructures socio-économiques.

Ces différents atouts font du département de POURA une zone d'attraction des populations environnantes.

Une route non bitumée traverse le département du Nord au Sud sur près de 12 kilomètres. Elle est rattachée à la route nationale N°1 reliant Ouagadougou à Bobo-Dioulasso à environ 22 kilomètres de Boromo.

Par souci de commodité et pour faciliter notre analyse, les huit terroirs du département de POURA et celui de NEMLAYE ont été regroupés sous le titre "TERROIRS DE POURA", ce qui porte désormais à neuf le nombre de terroirs concernés par l'étude.

La méthodologie que nous avons adoptée comprend:

- Une recherche documentaire;
- Des enquêtes de terrain.

La Documentation.

Elle a consisté à la collecte et à l'analyse des différentes données et informations disponibles et relatives au monde rural (Ouvrages, Mémoires, Thèses, Rapports, Revues....).

Cela avait pour but d'approfondir nos connaissances sur la question et surtout de nous faire une idée des différentes méthodologies d'approche du développement rural au Burkina Faso.

La synthèse de ces documents nous a permis d'orienter nos investigations sur le terrain.

Les Enquêtes de Terrain.

Elles se sont déroulées en deux étapes bien distinctes à savoir une prise de contact (pré-enquête de type exploratoire) et les enquêtes proprement dites.

* La prise de contact: Elle a consisté en une tournée dans les différents terroirs de la zone du projet Fara-Poura (22 terroirs).

Cette tournée nous a permis de prendre contact avec les autorités administratives et locales. Au cours de cette prise de contact un questionnaire a été soumis à un échantillon de paysans en vue de tester nos méthodes de collecte des données.

* Les enquêtes proprement dites: Un échantillon représentatif a été constitué à partir des données du recensement général de la population de 1985 et des structures socio-économiques en présence.

Sur cet échantillon ont été effectués une enquête par questionnaire et des entretiens de groupes.

L'enquête par questionnaire a été effectuée sur la base d'un questionnaire individuel adressé aux chefs d'exploitations. Elle nous a permis de recueillir des données sur les deux aspects de la gestion du terroir (gestion traditionnelle et gestion moderne), la perception que les paysans ont de leur environnement et les attitudes à

l'égard des changements et enfin, les transformations opérées dans la production agricole.

Les entretiens de groupe ont été réalisés auprès des commissions villageoises de gestion des terroirs (C.V.G.T.) et des groupements villageois masculins et féminins.

Notre objectif était de recueillir des informations sur le plan social et sur les infrastructures villageoises.

Nous avons également cherché à comprendre le fonctionnement et le rôle de ces différents groupes dans la gestion des terroirs en général et dans la production agricole en particulier.

Afin de faciliter nos enquêtes, nous avons stratifié les neuf terroirs concernés par l'étude en tenant compte des critères suivants:

- La mobilisation des paysans autour de la gestion moderne des terres.
- Le degré de protection des terres grâce aux opérations de défense et de restauration du sol (D.R.S.), le reboisement et l'utilisation de la fumure organique etc...

Cela a donné trois types de strates:

* La première strate comprend les terroirs de NEMLAYE et de MOUHOUN III qui connaissent une forte mobilisation des paysans autour de la nouvelle gestion des terroirs;

* La deuxième strate qui regroupe les terroirs de POURA-VILLAGE, de DARSALAM et de BASNERE peut être considérée comme une strate de transition car on note une cohabitation de la gestion moderne et de la gestion traditionnelle;

* Enfin , la troisième strate qui regroupe TOESSE, PING-PORE, KANKELE et POURA-MINE connaît encore une gestion traditionnelle assez répandue.

Les difficultés que nous avons rencontrées sur le terrain sont d'abord d'ordre méthodologique.

En effet, à certains moments de notre travail, nous nous sommes aperçus que notre questionnaire comportait quelques lacunes: Longueur des questions et souvent même du questionnaire, mauvaise formulation de certaines questions entraînant parfois une incompréhension de la part de notre interlocuteur.

Cela relève certainement de notre vision parfois limitée de la complexité du monde rural et peut-être aussi de notre inexpérience.

En dehors de ces lacunes, nous avons eu à faire face à un certain nombre de difficultés dans la collecte des données que nous tenons à mentionner:

- difficulté de rencontrer individuellement ou collectivement les paysans dans certains terroirs: TOESSE, PING-PORE, KANKELE et POURA-MINE notamment;

Certaines activités comme le commerce, les funérailles et les fréquents déplacements en direction des deux grandes agglomérations que sont FARA et POURA-MINE, rendent les paysans très mobiles, surtout en saison sèche;

- Lors des enquêtes individuelles, les femmes parlaient très peu et refusaient parfois de répondre à certaines questions jugées délicates selon elles;

- Au niveau des groupements villageois (masculins et féminins), la parole était le plus souvent monopolisée par les présidents de groupements.

Enfin notre séjour auprès des paysans des terroirs de POURA nous a permis de comprendre un certain nombre de choses qui montrent que le milieu paysan est riche d'expériences positives et qu'il faut prendre le temps nécessaire d'écouter et de discuter avec les populations concernées malgré les difficultés que l'on y rencontre.

En dépit de toutes ces difficultés, nos investigations ont abouti aux résultats ci-après dont le plan d'analyse se présente en deux grandes parties:

- La première partie analyse les potentialités du milieu physique, le milieu humain et la gestion traditionnelle des terroirs de POURA;
- La deuxième partie traite de l'application de la nouvelle gestion des terroirs et ses effets sur l'agriculture traditionnelle des terroirs de POURA.

! -----!
! PREMIERE PARTIE !
! -----!

! -----!
! POTENTIALITES DU MILIEU ET !
! GESTION TRADITIONNELLE DES !
! TERROIRS DE POURA !
! -----!

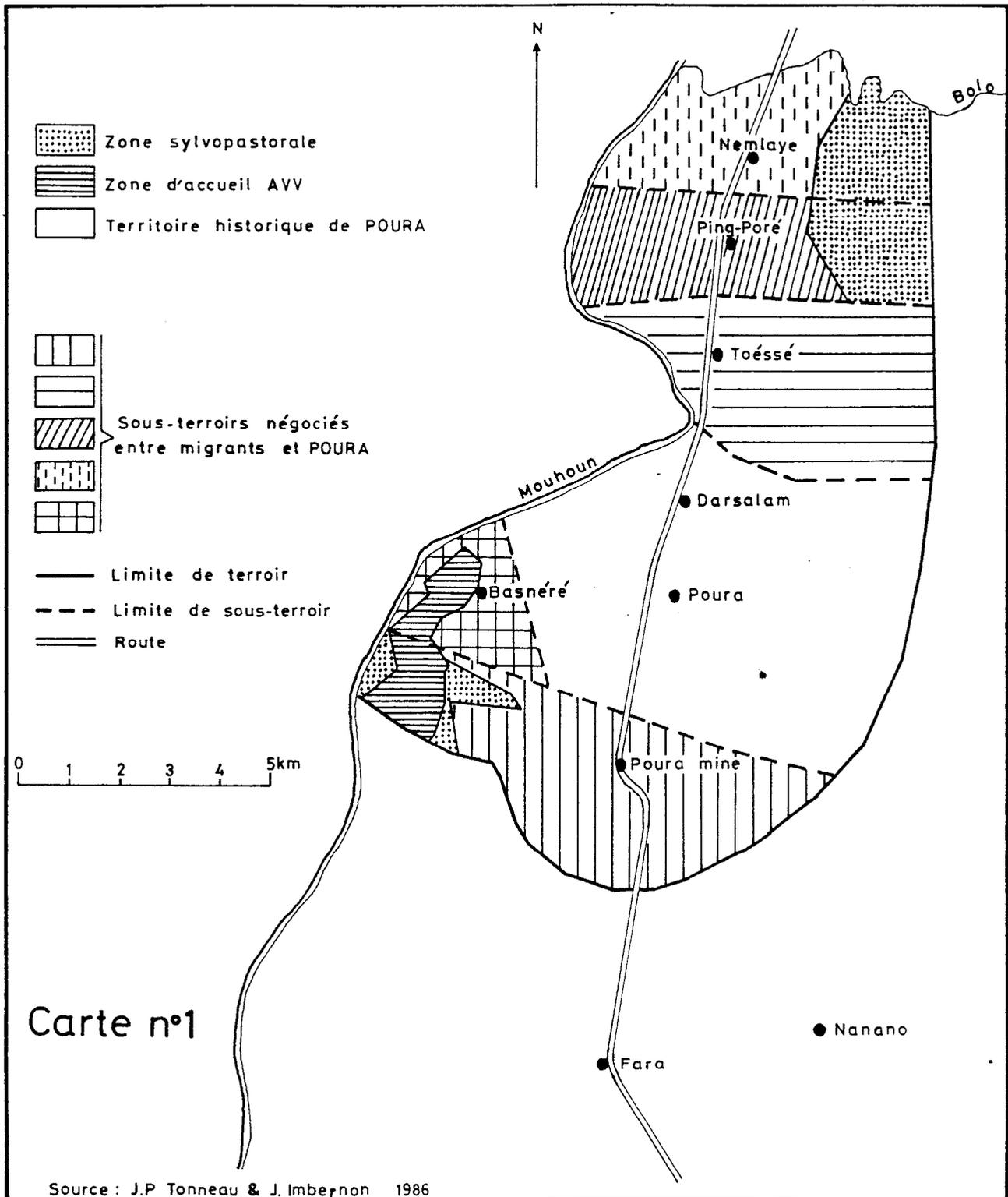
INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE

Trois principaux volets sont traités dans cette première partie :

- Les Potentialités du milieu physique qui regroupent les caractéristiques climatiques, les sols, la végétation et enfin le réseau hydrographique;
- Le milieu humain qui concerne la population et l'organisation sociale;
- La gestion traditionnelle des terroirs de POURA.

Il s'agit donc d'analyser les possibilités réelles offertes à la production agricole en mettant en exergue les facteurs favorables et défavorables.

DELIMITATION DES TERROIRS DE POURA



CHAPITRE I: LES POTENTIALITES DU MILIEU

PHYSIQUE.

I) LES CARACTERISTIQUES CLIMATIQUES.

La province du Mouhoun a un climat variant sensiblement entre le nord et le sud.

Ainsi on distingue deux sous-zones climatiques:

- La sous-zone soudanienne avec des hauteurs d'eau de 700 à 850 mm;
- La sous-zone préguinéenne où les précipitations sont abondantes et peuvent atteindre 1100 mm selon les années.

Du point de vue climat, POURA se situe dans la deuxième sous-zone climatique.

I.1: Les Précipitations.

Elles varient entre 900 et 1100 mm d'eau par an. Cependant on note une tendance à la baisse de la pluviométrie.

Ainsi par exemple les hauteurs d'eau tombée au cours de l'année 1986-1987 étaient de 840 mm environ en 65 jours de pluie alors que pour la campagne 1987-1988 elles n'ont été que de 700 mm en 62 jours de pluie.

Pour mieux cerner l'impact de la pluviométrie sur l'agriculture, nous analyserons respectivement l'instabilité interannuelle des précipitations, leur répartition dans l'année et le mois.

Ainsi l'observation du graphique de la variation interannuelle réalisé à partir des données pluviométriques

de la station synoptique de Boromo (11°4' lat nord et 2°56' long nord) située à 42 kilomètres environ à l'ouest de POURA montre que :

- les variations interannuelles sont peu accentuées sauf pour 1961. Le coefficient de variation est de l'ordre de 15% ;
- D'une manière générale, l'ensemble des valeurs observées varient de 700 à 1150 mm.

Hauteurs
d'eau (mm)

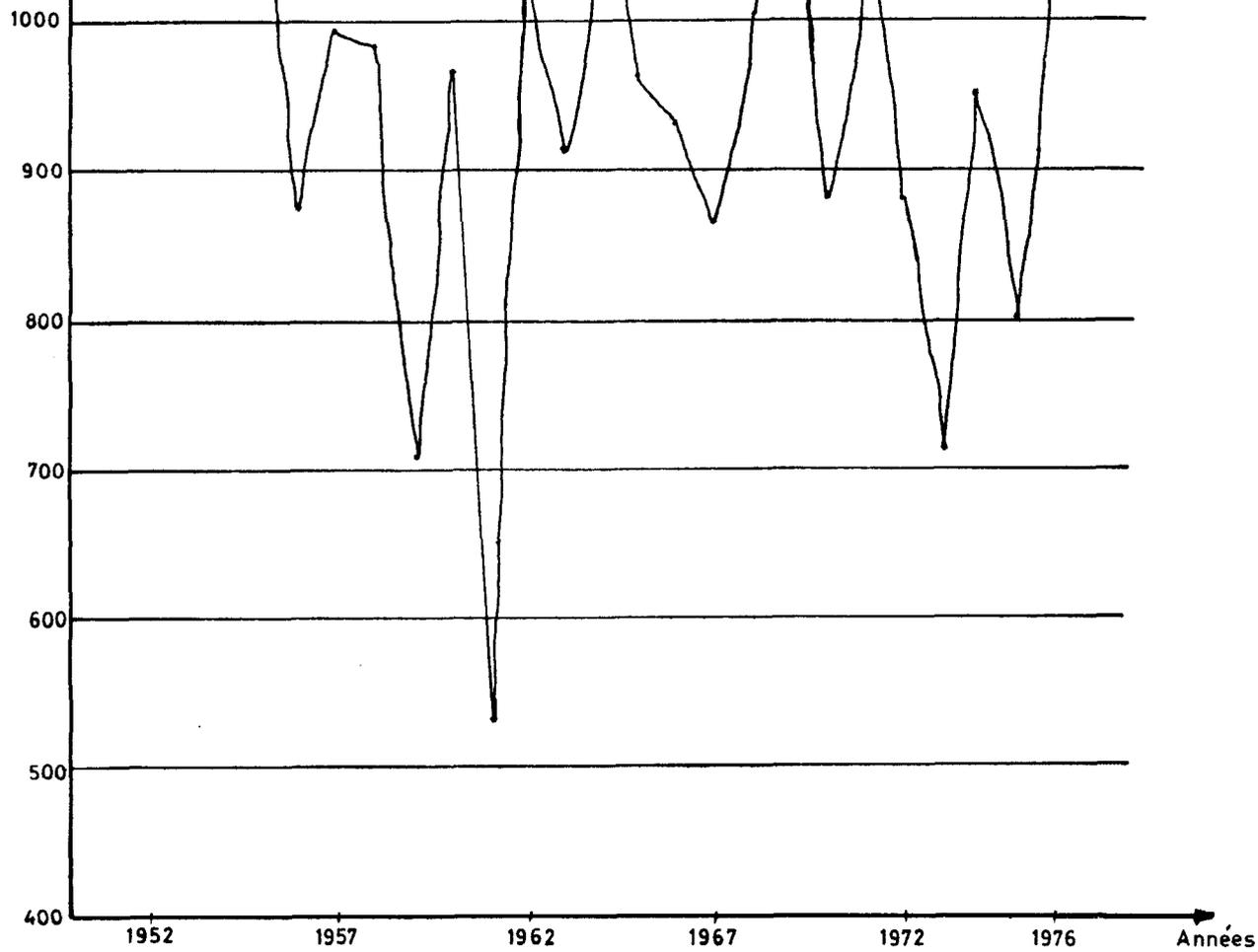


Figure n°1

VARIATION INTERANNUELLE DES PLUIES A BOROMO

Source : SATEC 1982

Les graphiques de la figure N°2 et N°3 (répartition spatiale) donnent un bilan des hauteurs d'eau annuelle et mensuelle enregistrées dans deux terroirs distants l'un de l'autre de 8 kilomètres environ.

L'analyse de ces graphiques montre bien qu'il existe une répartition inégale des précipitations dans l'espace.

A cette mauvaise répartition annuelle et mensuelle s'ajoute celle de la pluviométrie décadaire. La mauvaise répartition décadaire a des effets négatifs sur les cultures.

En effet, la première décade peut permettre une bonne germination des semis; mais comme la répartition décadaire n'est pas homogène les semis connaissent par la suite une croissance et une maturité beaucoup plus difficiles. Cette mauvaise levée des graines ne saurait être imputée à l'insuffisance des quantités d'eau tombée, mais surtout à la mauvaise répartition spatiale et temporelle des précipitations.

PLUVIOMETRIE ANNUELLE 1986-1990

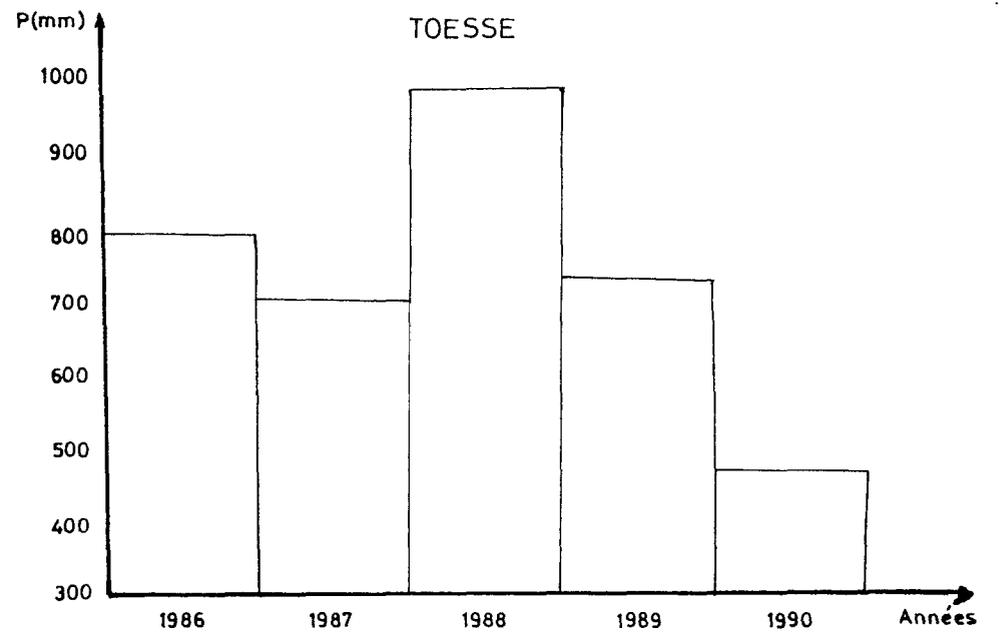
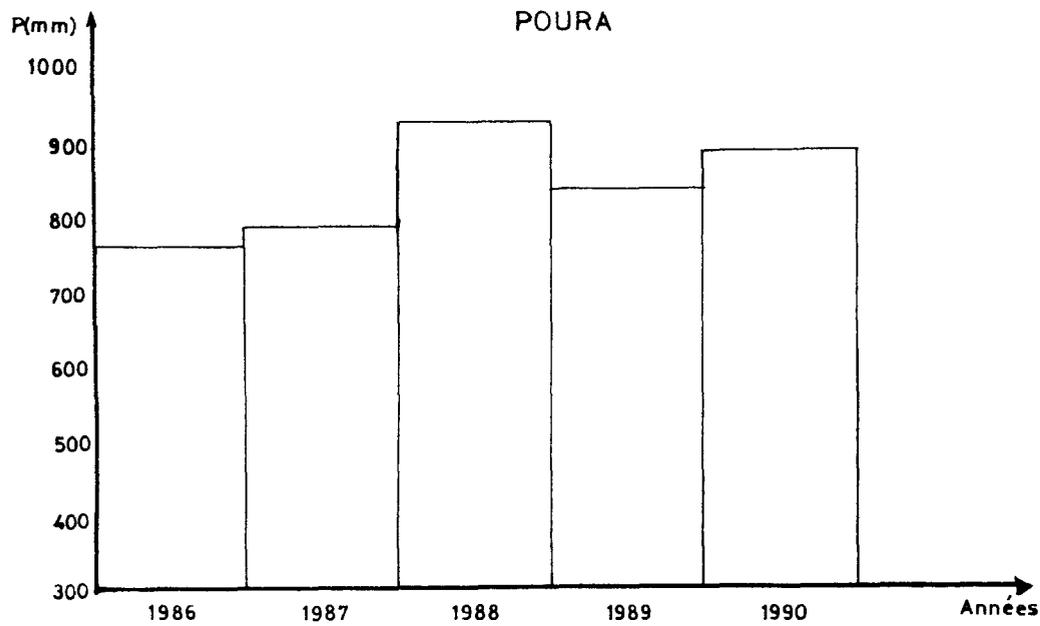


Figure n°2

Source : Résultats d'enquêtes

PLUVIOMETRIE MENSUELLE (1990)

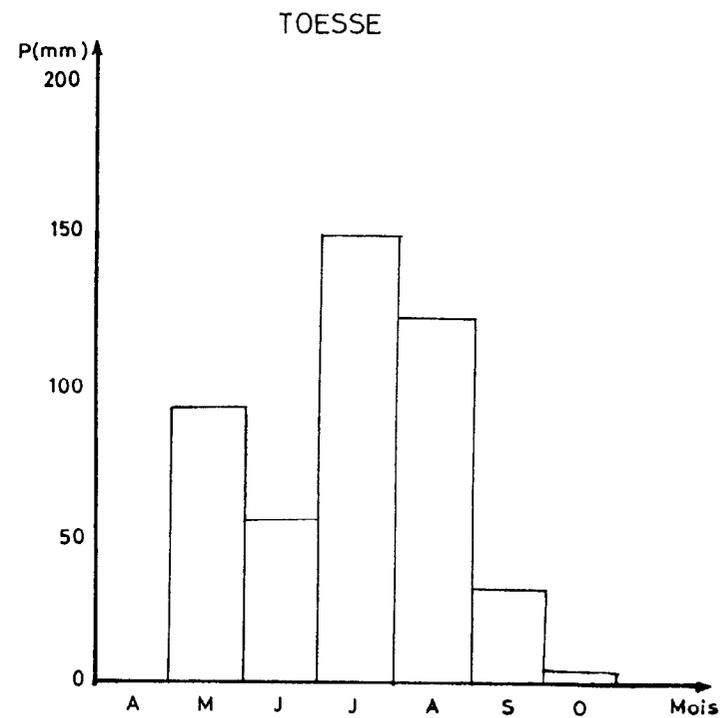
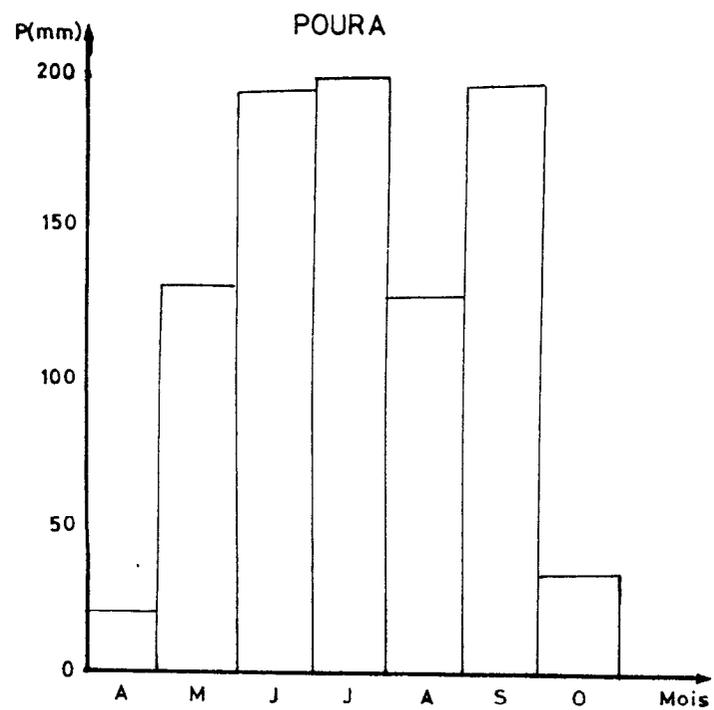


Figure n°3

Source: Résultats d'enquêtes

1.2: Les Températures.

La température moyenne annuelle est de l'ordre de 28°,50 avec une amplitude thermique de 6,7°C.

On distingue quatre principales phases dans l'évolution de la température:

- Une période froide assez courte allant de décembre à mi-février avec une température moyenne de 25,5°C;
- Une période torride assez longue située entre mi-février et mai. La température moyenne est de 31,5°C;
- Une période tiède correspondant à la période pluvieuse; Cette saison concerne les mois de juin, juillet, Août et Septembre;
- Une période chaude relativement courte avec une accentuation des écarts thermiques. Elle s'étale sur les mois d'Octobre et de Novembre avec une température moyenne de 26,5°C.

II) LES SOLS ET LA VEGETATION.

II.1: Les sols.

Dans l'ensemble, le substratum géologique de POURA est formé de roches vertes occupant les parties sud, nord et Ouest. L'Est renferme des roches volcano-sédimentaires métamorphisées.

Cette structure géologique supporte un relief caractérisé par des interfluves convexes à pente faible de 1 à 2%. On y distingue des collines culminant parfois à 325 m d'altitude. Des buttes témoins cuirassées dominent le

paysage de 5 à 20 m par des talus le plus souvent abrupts et des terrains schisteux avec des versants à pente faible.

Autour des collines s'étendent des dépressions fertiles très sensibles aux ruissellements diffus et concentrés. Enfin des bas-fonds et des gouttières d'écoulement longent la rive gauche du Mouhoun.

Le substratum géologique a donné naissance à deux principaux types de sols.

- Les sols minéraux bruts peu évolués

Ces sols sont relativement pauvres avec une valeur agronomique faible. Ils sont peu profonds et très fragiles. Cependant ils pourraient être améliorés par des actions de reboisement et de lutte anti-érosive. Les sols minéraux bruts peu évolués représentent près de 70% de la superficie totale des terrains de POURA;

- Les sols hydromorphes

Ils sont riches et humides et adaptés à l'agriculture.

Ils se prêtent à la culture du mil, du sorgho, du maïs, de l'arachide, du coton et des ignames.

Les sols hydromorphes conviennent également à la culture du riz inondé en hivernage et à la pratique de maraîchage en saison morte; mais il faut un contrôle préalable du régime hydrique.

Ces sols représentent près de 30% de la superficie totale.

Sur ces deux types de sols s'est développé un couvert végétal riche en essences.

II.2: Le couvert végétal.

Du point de vue flore, les terroirs de POURA appartiennent à la zone soudanienne de savane boisée qui présente deux aspects bien distincts:

- La savane moyenne boisée qui occupe les terres de plateau dans la partie nord et nord-est des terroirs de POURA. Elle s'étend sur plus de 75% des terres;
- La savane boisée qui se localise au sud et au sud-Ouest sur 25% des surfaces. Elle s'étend le long du fleuve Mouhoun et prend par endroit l'aspect de forêts galeries.

A l'intérieur de ces forêts galeries dominant des espèces telles *Kaya senegalensis*, *Anogeissus*, *Ptérocarpus erinaceus*, *Azalia africana* et divers acacias.

Au sein de ces grands arbres, s'installent des *Landolphia*.

La végétation est beaucoup plus dense sur la rive gauche du Mouhoun.

Dans la partie nord et nord-Est qui comprend les terroirs de NEMLAYE, PING-PORE, TOESSE, DARSALAM, POURA-VILLAGE et KANKELE, l'accroissement des superficies cultivées s'est effectué au détriment de la savane moyenne boisée qui atteint un pourcentage de dégradation de près de 61,42% .

La végétation restante très disparate est le domaine de parcours des éleveurs Peulh et leur bétail à la recherche de pâturages.

Quant aux terroirs de POURA-MINE, BASNERE et MOUHOUN III situés dans la zone de forêts galeries, la dégradation est faible. Le taux de dégradation atteint près de 15,76% .

La présence du fleuve Mouhoun fait que les éleveurs Peulh parcourent cette zone avec leurs troupeaux de moutons et de boeufs, surtout en saison sèche.

III) LE RESEAU HYDROGRAPHIQUE.

Les terroirs de POURA sont drainés par un certain nombre de cours d'eau dont le plus important est le fleuve Mouhoun. Il est le plus long cours d'eau du pays avec 1890 kilomètres .

Cours d'eau permanent, il prend sa source dans les falaises du Kéné Dougou et du Houet pour ensuite suivre un lit tortueux à travers le pays et déverser ses eaux dans l'Océan atlantique au voisinage du Ghana.

Le lit du fleuve bordant le département de POURA est très encaissé de sorte que l'exploitation de ses eaux pour les cultures maraichères demeure coûteuse.

Tout le long de son parcours en direction du Ghana, le Mouhoun reçoit des petits affluents; ces affluents connaissent des crues violentes avec des débits intermittents .

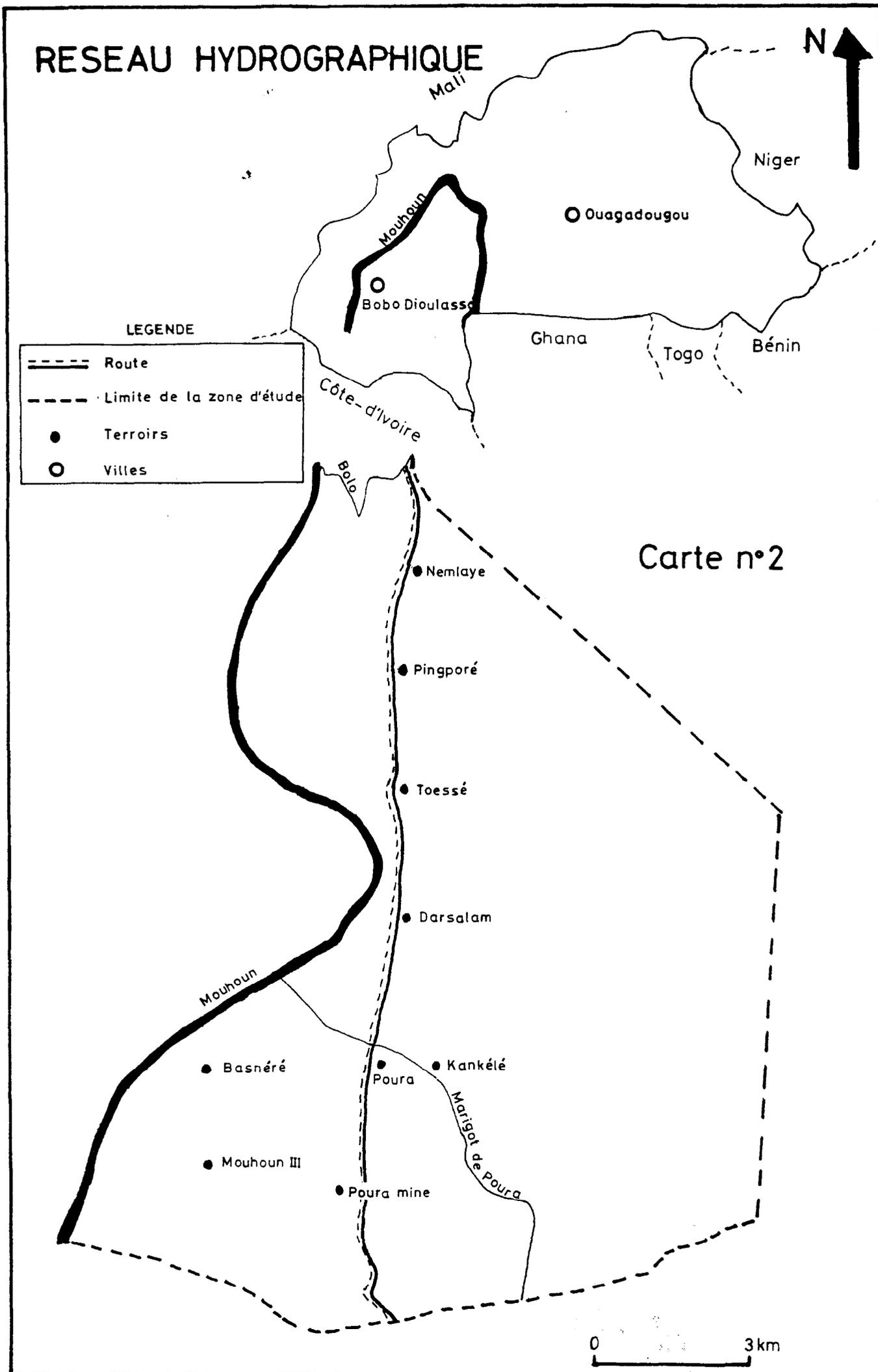
Situés sur la rive gauche, les terroirs de POURA sont parcourus par le Bolo au nord de NEMLAYE avec un débit de 63 à 177 m³ par seconde.

Un autre affluent qui draine les terroirs est la rivière qui traverse POURA-VILLAGE et connue sous le nom de

"MARIGOT de POURA-VILLAGE"; ce marigot suit un axe Est-Ouest. Son écoulement est important et atteint 11 à 32 millions de m³ par an.

En saison sèche, tous ces affluents sont à sec.

Enfin, à ces différents affluents aux régimes saisonniers s'ajoutent des dépressions périphériques à humidité temporaire.



De l'analyse des potentialités du milieu physique, il ressort que les terroirs de POURA connaissent une mauvaise répartition spatiale et temporelle des précipitations et l'impact des températures sur le milieu ne fait aucun doute.

En effet, sur les parties dénudées où les rayons du soleil arrivent directement au sol, l'évaporation connaît une accélération.

Dans ces conditions l'effet stérilisant du soleil constitue un frein au développement agricole, surtout dans la partie Nord et Nord-Est des terroirs. Enfin la pluviométrie et les températures influencent les régimes des cours d'eau qui drainent les terroirs.

Dans l'ensemble, les terroirs de POURA disposent d'atouts pédologiques non négligeables pour l'agriculture; mais ce sont des sols soumis à une érosion intense aussi bien pluviale qu'éolienne. Cependant l'action de l'eau semble plus déterminante.

Les pluies violentes et parfois de courte durée occasionnent un ruissellement intense au dépend de l'infiltration.

L'action de l'eau est encore plus vive sur les terrains de pente autour des collines de roches vertes.

Le potentiel floristique des terroirs de Poura subit une dégradation considérable de nos jours et les raisons sont les suivantes:

- Les nombreuses migrations spontanées;
- Le parcage des animaux;
- La réduction des jachères;

- Les feux de brousse et la coupe abusive de bois divers.

Tous ces facteurs font que le couvert végétal est en nette régression.

Enfin la présence du fleuve Mouhoun dans le département constitue un atout majeur pour l'élevage.

Les différentes pressions subies par le milieu naturel ne sont pas seulement d'ordre physique. L'homme y a également une part de responsabilité car celui-ci à travers son histoire, ses traditions et ses capacités techniques agit constamment sur le milieu et le transforme.

Il est donc nécessaire de connaître le milieu humain des terroirs de POURA afin de mesurer son impact sur l'environnement.

CHAPITRE II: LE MILIEU HUMAIN.

I) LES ETHNIES ET L'ORGANISATION SOCIALE.

La mise en place de la population s'est faite par vagues successives de 1930 à nos jours.

Il eut d'abord les Bobo, puis les Gourounsi, ensuite les Bobo-Dioula, et les Djan et enfin les Mossi. Plus tard arrivèrent d'autres ethnies mais qui dans l'ensemble sont minoritaires: ce sont les Dafing, les Dagari, Samo etc...

De nos jours on compte plus de dix ethnies dans les terroirs de POURA dont les plus importantes numériquement sont les Mossi, les Gourounsi, les Bobo et les Peulh.

- Les Mossi:

Ils sont tous des migrants et représentent plus de 69% de la population totale. Ils occupent des quartiers où l'importance de la population atteint cent à deux cents personnes dans les terroirs d'accueil. Là où ce groupe ethnique est installé depuis des générations, les cultures s'organisent autour de deux types de champs: les champs de case et ceux de brousse;

- Les Gourounsi:

Les gourounsi mènent une vie en groupe basée sur la grande famille patriacale. Mais de nos jours il y a des tendances à l'individualisation de l'exploitation des terres.

De manière schématique, on constate chez les Gourounsi une tendance à l'éclatement des structures familiales. De

plus la femme jouit d'une certaine liberté de décision pour cultiver ou pratiquer une autre activité de son choix.

L'exploitation comprend aussi bien les champs de case que ceux de brousse;

- Les Bobo:

Ils constituent la fraction de la population la plus ancienne parmi les premiers migrants.

Les Bobo sont typiquement des agriculteurs.

L'unité de production de cette ethnie est une grande communauté familiale incluant jusqu'à vingt ménages élémentaires et leurs proches parents. Les cultures pratiquées par ce groupe sont le sorgho, le mil, le maïs, le riz et des légumineuses comme les arachides.

L'autorité centrale est le chef de famille qui gère les terres et les productions de la communauté familiale;

- Les Peulh:

Les familles cultivent des petites surfaces de 0,2 à 0,5 hectares. Les Peulh vivent en petits groupes d'immigrants en bordure des terroirs où ils s'occupent de la garde des troupeaux villageois.

Les autochtones des lieux sont les Gourounsi et les Bobo.

La notion d'autochtone est relative ici, car elle désigne les populations migrantes les plus anciennes.

Selon l'histoire, les Bobo sont les premiers à arriver sur les lieux, mais l'ancêtre des Bobo qui a découvert ces nouvelles terres est retourné chercher les siens sans laisser aucune réalisation indiquant une éventuelle

occupation. Au retour de l'ancêtre Bobo sur les lieux, les Gourounsi y étaient déjà et exploitaient les terres. Les Bobo furent obligés de considérer les Gourounsi comme leur hôte et décidèrent par la suite de rester avec eux.

C'est pourquoi de nos jours les Gourounsi sont toujours considérés comme les premiers occupants des terroirs. L'exercice du pouvoir foncier revient à ce groupe ethnique.

Ils sont installés dans le village le plus ancien considéré également comme le terroir autochtone par les autres migrants; il s'agit du terroir de POURA-VILLAGE.

Sur le plan social, les différents groupes ethniques connaissent une organisation assez hiérarchisée selon l'importance numérique et le type d'ethnie.

La gestion des pouvoirs politiques, économiques et religieux varie d'un groupe à un autre. Il existe dans chaque terroir des structures socio-politiques et religieuses traditionnelles en vigueur, garantissant la souveraineté de chaque groupe ethnique et la gestion des activités socio-économiques.

Mais d'une manière générale, les pouvoirs les plus représentatifs sont ceux relevant du chef de village et du chef de terre.

En dehors du pouvoir foncier dont le champ d'application est très vaste, le chef de village dispose d'un pouvoir qui ne dépasse guère les limites du village.

- Le chef de village:

Son pouvoir est surtout représentatif au niveau de POURA-VILLAGE où résident les groupes autochtones. Le chef

de village est le plus souvent le descendant le plus ancien du lignage le plus anciennement installé dans la zone.

De ce fait, le pouvoir politique relève des Gourounsi. C'est un pouvoir politique assez centralisé.

Les autres groupes ethniques de POURA-VILLAGE ont un pouvoir central qui ne dépasse guère les limites du quartier.

En effet, les chefs qui sont généralement des anciens n'ont qu'une autorité essentiellement fondée sur la famille ou le clan.

Ils sont chargés de veiller sur les membres du groupe, de faire respecter les coutumes des ancêtres et d'accomplir les sacrifices et les rites garantissant la vie du groupe.

Quant aux mossi et autres groupes minoritaires, ils sont organisés en communautés autonomes, ayant chacune des responsables dont le rôle consiste à résoudre certains problèmes socio-économiques et surtout religieux.

- Le chef de terre:

Il est le garant du pouvoir foncier et est désigné parmi les Gourounsi. Il assure toutes les cérémonies religieuses relatives à l'occupation et à la mise en valeur des terres. Il gère la brousse libre et les autres terres vacantes.

Enfin, aucune terre ne peut faire l'objet d'une occupation quelconque sans son accord préalable.

II) LES ASPECTS DEMOGRAPHIQUES.

La population des terroirs de POURA est composée en majorité de migrants. Elle se répartit dans neuf terroirs.

En 1985, la population résidente était de 8837 habitants. La densité moyenne de l'ensemble des terroirs avoisine 52 habitants au km².

Les terroirs de POURA sont marqués par des mouvements de populations où l'immigration occupe des proportions importantes avec un taux de 0,9% par an.

Deux raisons principales expliquent cette forte immigration:

- La première raison est liée à la réouverture de la mine d'or de POURA en 1981. Cette mine d'or accueille une forte population dont la tranche d'âge se situe entre 18 et 44 ans.

Cette population qui arrive généralement des villes avec une certaine qualification en matière d'emploi espère trouver un travail rémunéré. De ce fait, la majorité de ces immigrés s'installent directement dans l'agglomération de POURA-MINE.

Le tableau N°1 donne une idée du personnel à la mine et de leurs familles de 1981 à 1983.

Tableau n°1: Personnel à la mine de 1981 à 1983.

	! 1981	! 1982	! 1983	! TOTAL	!
! Personnel	! 153	! 246	! 246	! 645	!
! Familles	! 765	! 1230	! 1230	! 3295	!

Source: SATEC 1982.

- La deuxième raison est liée à la recherche de terres agricoles et des nouveaux pâturages.

Les conditions climatiques assez favorables des terroirs font qu'ils sont des zones d'accueil de colons agricoles composés en majorité de mossi.

L'insuffisance des pâturages dans les régions du Nord et du plateau central fait que les terroirs de POURA accueillent une partie des éleveurs nomades et leurs troupeaux descendant vers les zones du Sud et du Sud-Ouest (confère annexe VIII).

Cette population immigrée qui est en majorité agricole (66%) travaille sur des exploitations dont la taille et les effectifs varient selon le groupe ethnique. Le nombre de personnes par exploitation est de huit en moyenne.

L'unité de production peut s'appliquer à la famille élémentaire comprenant le père, la mère et les enfants, soit

cinq à six personnes ou à la grande famille traditionnelle soit au total vingt à trente personnes.

Enfin, il faut ajouter à l'immigration, l'émigration qui s'explique par l'attraction des grandes villes (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso), la recherche du travail ou du profit dans les pays côtiers tels que la Côte d'Ivoire et le Ghana.

Il ressort de l'analyse du milieu humain que la population des terroirs de POURA est en majorité migrante. Cette population est composée de nombreuses ethnies dont les plus importantes numériquement sont les Mossi, Gourounsi, Bobo et les Peulh. Les mossi représentent près de 69% de la population totale.

La population masculine est sensiblement égale à la population féminine et les jeunes de moins de vingt ans sont les plus nombreux.

Enfin, près de 66% de la population des terroirs de POURA vivent de l'agriculture.

Mais comment cette population agricole utilise-t-elle les ressources naturelles pour subvenir à ses besoins alimentaires?

CHAPITRE III: LA GESTION TRADITIONNELLE DES TERROIRS DE POURA.

Traditionnellement, la terre revêt deux caractères chez les communautés rurales:

- Le premier caractère est qu'elle est le support physique de l'agriculture et constitue donc un facteur de production. Ainsi la terre représente pour les populations rurales traditionnelles une valeur économique;
- Le second caractère relève du fait que la terre est un legs sacré des ancêtres. Ainsi les vivants que sont les exploitants restent liés à la terre et aux ancêtres par un ensemble de croyances religieuses.

Ces deux caractères se retrouvent chez les populations des terroirs de POURA et c'est dans ce sens qu'il faut comprendre la réflexion suivante du chef de terre de POURA-VILLAGE: "A mon sens, les terres exploitées et la brousse inculte, refuge des esprits ancestraux et des génies sont deux domaines indissociables".

Espace exploité et brousse inculte sont donc deux domaines qui s'associent pour former le territoire coutumier ou terroir traditionnel.

Ce terroir traditionnel n'est jamais une propriété privée, mais un patrimoine appartenant à l'ensemble des collectivités rurales par sa valeur économique, mais aussi aux ancêtres (les morts) par sa valeur religieuse.

C'est au sein de ce vaste terroir traditionnel que s'organise le système agraire.

1) LE SYSTEME AGRAIRE.

1.1: Le mode d'acquisition des terres.

Dans les terroirs traditionnels de POURA, la notion de propriété collective de la terre confère aux populations un droit d'usage et d'exploitation des portions de brousse incultes octroyées par POURA-VILLAGE.

En effet le terroir traditionnel de POURA-VILLAGE fait valoir ses droits coutumiers, religieux et juridiques sur les terres allouées et le rappelle aux migrants à la moindre difficulté. Détenteurs de la tenure foncière, les Gourounsi de POURA-VILLAGE président à la distribution des terres sous l'autorité du chef de terre.

D'une manière générale le mode d'acquisition des terres est assez souple au niveau des terroirs de POURA car les ethnies les plus anciennes de POURA-VILLAGE que sont les Gourounsi, les Bobo-dioula et les Djan ont reçu chacune du chef de terre des portions de terre qu'elles peuvent exploiter librement. Elles peuvent également donner une partie de ces terres aux migrants qui en éprouvent le besoin, à la seule condition de prévenir au préalable le chef de terre.

Mais toute terre octroyée redevient la propriété de FOURA-VILLAGE une fois que l'occupant s'en va par suite d'épuisement du sol ou pour toute autre raison.

C'est pourquoi toute vente de terre exploitée ou non exploitée est strictement interdite.

L'acquisition d'une terre quelconque nécessite l'apport d'un poulet ou tout autre animal domestique (petits ruminants). Le demandeur peut également apporter des céréales ou des dabas. En plus de tous les dons en nature il faut une somme forfaitaire de 505 F CFA.

Ces différents dons confirment une fois de plus le caractère sacré de la terre. Ces dons peuvent être directement reçus par le chef de terre ou un membre des ethnies Gourounsi, Bobo, Bobo-Dioula et Djan qui dans ce cas est tenu de présenter le demandeur et les dons au chef de terre.

Les dons sont utilisés pour solliciter la faveur des ancêtres afin qu'ils fassent prospérer la production agricole du nouvel exploitant.

Ainsi pour avoir une terre, il ne suffit pas de satisfaire aux besoins de production agricole, mais il faut avant tout demander la protection des ancêtres en créant un lien d'ordre religieux avec la terre.

Si le mode d'acquisition de la terre a l'avantage de permettre au plus grand nombre d'accéder au domaine foncier, il faut reconnaître que la taille et la qualité des portions de terrains octroyées varient en fonction de l'importance sociale de la famille, de l'individu et des

relations entretenues avec les dépositaires du pouvoir foncier.

Pour les tenants du pouvoir foncier, l'entretien des terres, surtout la plantation d'arbres constitue un signe d'appropriation par l'exploitant. De ce fait l'exploitant se contente d'appliquer les mêmes techniques que les autres et hésite toujours à prendre des initiatives individuelles de protection des sols.

En fonction de la disponibilité des terres cultivables, l'organisation du terroir varie d'un groupe ethnique à un autre.

1.2: L'organisation du terroir.

D'une manière générale, le terroir s'organise autour de deux types de champs à savoir les champs de case et de brousse.

- Les champs de case:

Disposés de manière plus ou moins circulaire, ces champs occupent l'espace immédiat autour de l'habitat traditionnel généralement groupé.

Aux abords des habitations les paysans cultivent du maïs, du piment, du gombo, du sorgho rouge ou du sorgho blanc hâtif.

Le maïs et parfois le sorgho blanc hâtif sont consommés pendant la période de soudure située aux mois de juillet et Septembre.

En effet, il arrive que les paysans n'aient pas assez de céréales pour subsister jusqu'à la saison nouvelle et

cela, par suite d'épuisement des récoltes de la campagne écoulée; il en résulte alors une période de soudure qui peut durer au moins deux à trois mois.

Cette période constitue pour les paysans le moment des "vaches maigres".

La proximité de l'habitat traditionnel permet de protéger les champs de case et d'y apporter l'essentiel de la fumure organique. En saison sèche, ces champs bénéficient de la fumure animale grâce au parcage nocturne des boeufs, moutons et chèvres. Cette fumure est complétée par les déchets ménagers et humains;

- Les champs de brousse:

Ils sont séparés de l'habitation par une jachère plus ou moins vaste.

Au-delà s'étend la "forêt" relevant toujours du terroir traditionnel et qui fournit des compléments alimentaires aux populations rurales, surtout pendant la période de soudure.

Après les défrichements, les paysans pratiquent pendant un cycle de cinq ans les cultures suivantes:

- * Sorgho blanc - mil
- * Sorgho blanc - sorgho rouge
- * Sorgho rouge - mil
- * Sorgho blanc - sorgho rouge
- * Sorgho blanc - mil

Le haricot local peut être associé à chaque cycle.

Le mil est considéré par les paysans comme une céréale qui favorise la reconstitution du sol; c'est pourquoi il est

introduit dans les champs de brousse tous les deux ans pour reconstituer la fertilité des terres.

Ce système de rotation sur les champs de brousse introduit parfois le coton en deuxième ou troisième année d'exploitation.

Les champs de brousse s'opposent aux champs de case par la distance qui les séparent de l'habitat, par leur taille et la sélection des plantes et surtout par leur mobilité dans l'espace.

A côté de ces deux principaux types de champs il y a ceux des bas-fonds où les paysans cultivent des patates douces, du maïs et du sorgho. On y trouve également quelques parcelles de riz et de coton. Les terres de bas-fonds sont le lieu privilégié des cultures de saison sèche.

Sur ces différents champs, les paysans sont extrêmement dynamiques et utilisent des techniques variées en vue d'accroître la production agricole.

I.3: Les techniques agricoles.

I.3.1: L'outillage agricole.

L'outillage agricole traditionnel est composé essentiellement de matériels aratoires. Il se compose de plusieurs outils, chaque outil correspondant à une opération culturale bien déterminée. Ainsi la houe à sarcler qui varie en fonction du type de sols (sols compacts ou meubles) est

utilisée pour les sarclages, les labours et même le nettoyage des champs.

La petite houe convient aux semis et aux repiquages tandis que la petite calebasse, elle porte les grains.

Le coutelas et la faucille servent à la récolte.

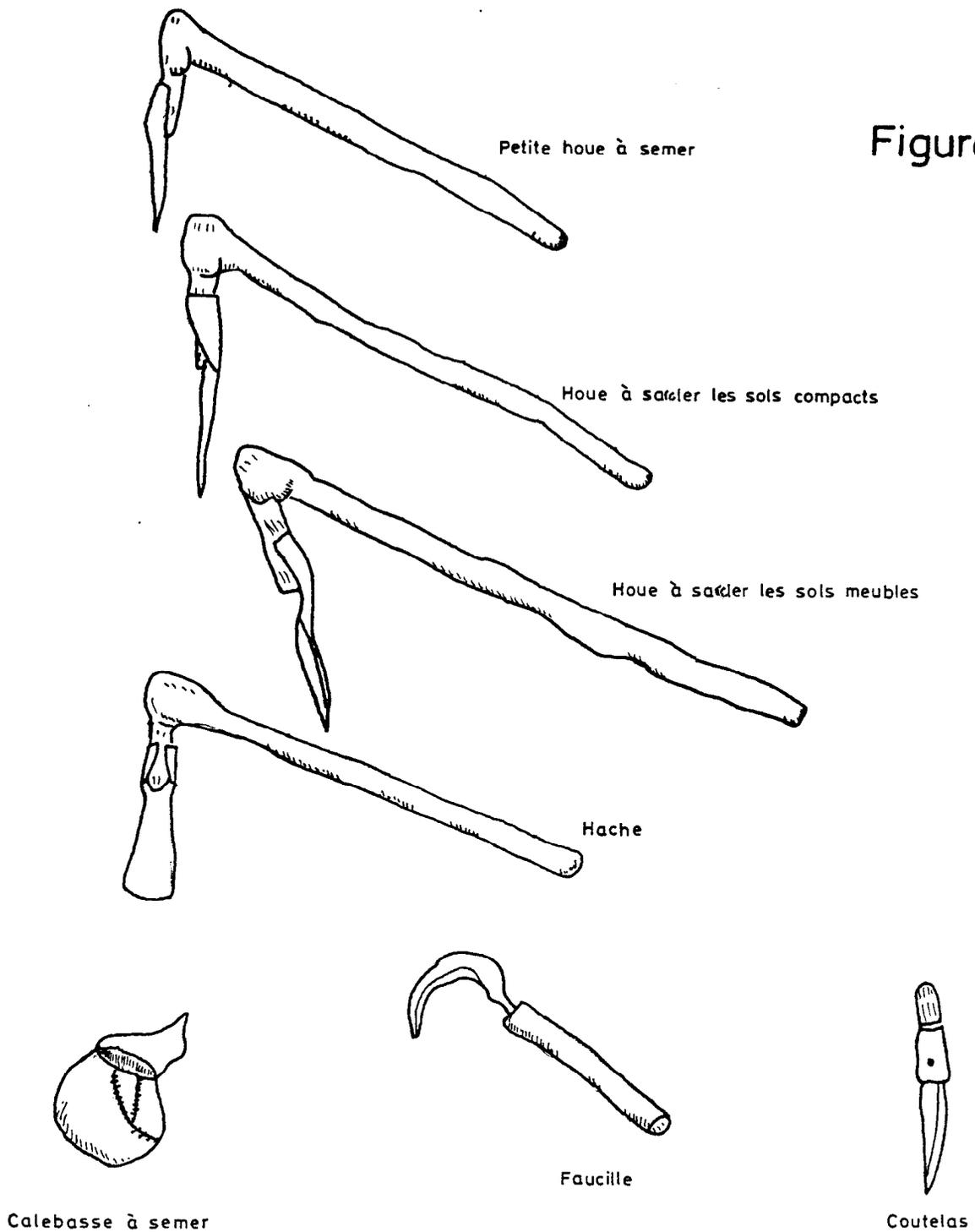
La hache enfin intervient pour les défrichements des nouveaux champs.

Les paysans transportent les récoltes à l'aide de sacs, de paniers etc...

Ce matériel est de fabrication locale et est aisément manipulé par les paysans.

Cet outillage agricole a permis la mise en place de méthodes culturales qui sont un ensemble de techniques complexes et organisées.

Figure n°4



OUTILLAGE AGRICOLE TRADITIONNEL RENCONTRE CHEZ LES
MIGRANTS ET AUTOCHTONES

1.3.2: Les méthodes culturales.

Il s'agit d'une série d'opérations culturales qui dans l'ensemble sont complémentaires:

1.3.2.1: La préparation des champs

Les périodes et la durée de cette opération varient en fonction des cultures. Mais d'une manière générale, elles concernent les mois d'Avril, Mai et Juin.

Les paysans débutent donc la saison agricole par le nettoyage de champs où les débris végétaux et les résidus agricoles de la saison écoulée sont brûlés en tas.

Cette préparation parfois sommaire est considérée comme une stratégie de lutte contre les adventistes. Les mauvaises herbes pouvant étouffer la levée des jeunes pousses sont enlevées grâce à la houe à sarcler. Les labours interviennent également dans la préparation des champs mais, ils sont surtout destinés aux terres de bas-fonds;

1.3.2.2: Les semis

Les dates des semis varient selon les types de cultures. Ils sont effectués dès les premières pluies qui ont lieu généralement au mois de Mai et peuvent durer jusqu'au mois de Juillet avec des risques de ressemis. Les semis de céréales traditionnelles sont les plus précoces et sont effectués par poquets. Les paysans à l'aide de la petite houe réalisent des trouaisons et y déposent quelques

graines qu'ils recouvrent aussitôt avec de la terre. Les semis par poquets sont effectués sans mesure précise et demandent beaucoup de temps et une main-d'oeuvre importante en fonction des surfaces à ensemercer.

Parmi toutes les cultures, seul le coton est planté en lignes.

I.3.2.3: Les entretiens culturaux

Ils concernent les sarclages, les buttages, la fertilisation et le traitement phyto-sanitaire du coton.

Les sarclages n'interviennent qu'après la levée des plantes. Les paysans enlèvent les mauvaises herbes afin d'aérer les plantes et favoriser ainsi leur développement.

Le nombre de sarclage varie en fonction des cultures et de l'importance de la main-d'oeuvre disponible.

Les champs de case bénéficient de près de trois à quatre sarclages alors que les champs de brousse ne sont sarclés généralement que deux fois. Certains champs de brousse sont même abandonnés lorsque les adventistes arrivent à "coloniser" le sol. Au cours du premier sarclage, les paysans pratiquent le "démariage" qui consiste à réduire le nombre de plantes par poquets.

Le buttage est pratiqué avant l'épiaison des céréales pour éviter la verse.

Le buttage permet de stocker l'eau de pluie dans les creux, favorisant ainsi l'infiltration. La butte renforce également le système racinaire des plantes et leur permet de résister plus aux effets du vent.

Les champs sont fumés grâce aux déchets ménagers et humains. Ils reçoivent également les excréments provenant du petit élevage. En effet, le fumier nécessaire à la restauration des champs est fourni par le récurage des enclos et des poulaillers. Ce fumier est répandu en petits tas dans les champs afin d'éviter que le vent et les eaux de ruissellement ne l'emportent.

Planche 1: Tas de fumier dans un champ.



L'apport du cheptel bovin dans la fertilisation paraît dérisoire. Les systèmes extensifs d'élevage occasionnant de longs déplacements à la recherche de pâturages, privent les producteurs (qui généralement confient la garde de leurs troupeaux aux Feulh) d'un capital inestimable en matière de restauration et conservation des sols.

Le système traditionnel de production étant du type extensif, la fumure disponible ne permet pas de traiter la totalité des surfaces, d'où le recours à d'autres techniques de fertilisation dont la jachère.

La technique de la jachère consiste à laisser au repos un champ déjà mis en valeur pendant un certain temps. Les paysans utilisent cette technique pour permettre une régénération naturelle des terres presque épuisées. La durée de la jachère est de cinq à dix ans, mais lors des enquêtes, nous avons trouvé des jachères de plus de vingt ans. Ces jachères ne présentent plus une grande différence avec la brousse inculte. Mais de nos jours la dégradation du milieu et la forte pression démographique font que ce procédé d'équilibre des sols tend à disparaître.

Seul le coton bénéficie de traitements phyto-sanitaires. Les crédits accordés par la SOFITEX permettent aux paysans d'avoir des intrants agricoles, des appareils de traitement et des produits phyto-sanitaires. Mais les traitements demeurent insuffisants et ne sont pas régulièrement suivis .

1.3.2.4: La récolte.

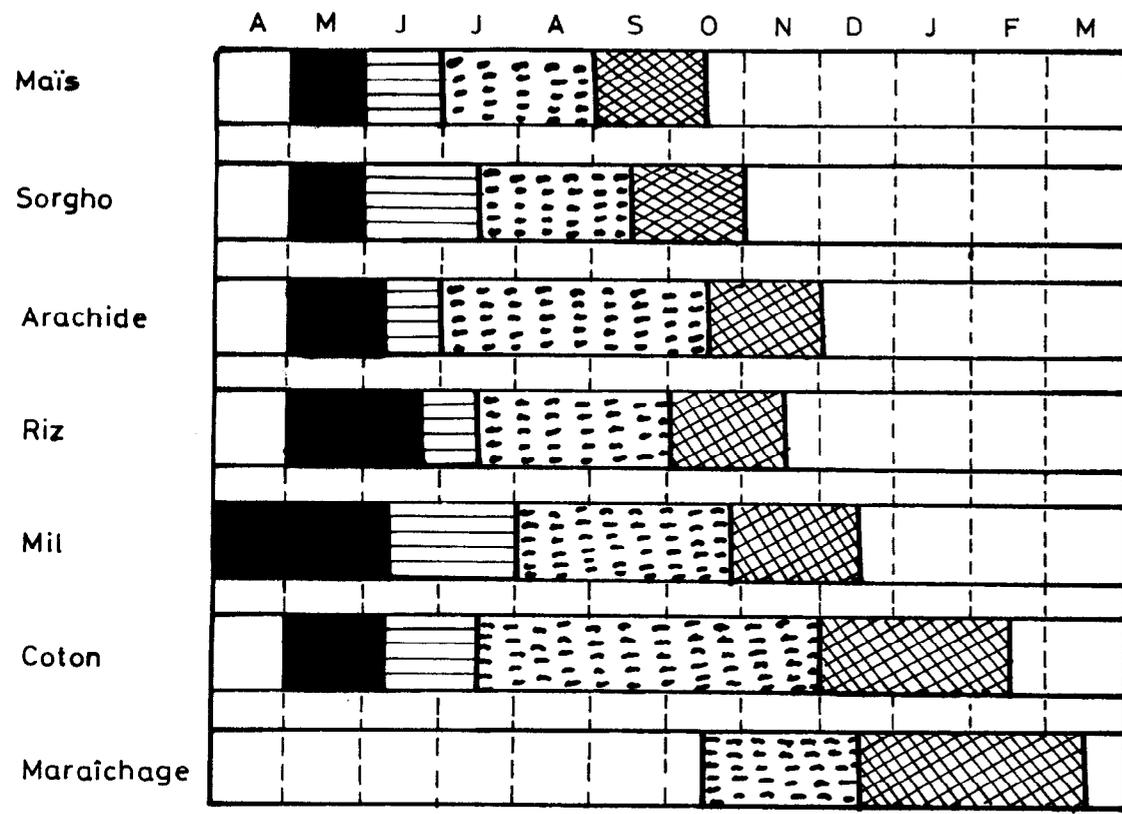
Elle a lieu pendant les mois de Septembre, Octobre et Novembre. Le mil reste parfois sur pied jusqu'au mois de Décembre en fonction de la régularité des pluies. Quant au coton il est récolté tardivement.

La façon de récolter varie suivant la nature des cultures. Le sorgho, le mil, le maïs peuvent être récoltés

directement sur pied après abattage des tiges généralement coupées à cinquante centimètres du sol. Une fois la récolte effectuée les tiges et les résidus agricoles sont abandonnés sur l'aire des champs pour être broutés par le bétail ou être brûlés à la reprise de la prochaine saison agricole.

Le calendrier agricole ci-joint donne les détails sur les périodes d'exécution des différentes opérations culturales.

CALENDRIER AGRICOLE DES TERROIRS DE POURA



LEGENDE

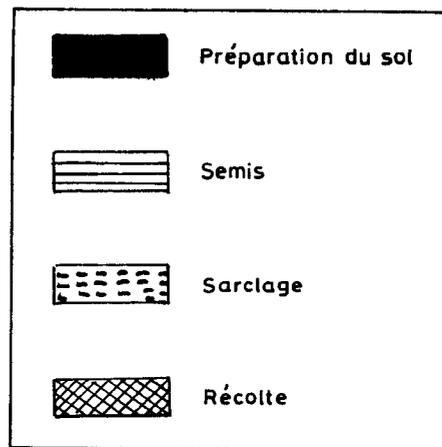


Figure n°5

Source: Enquêtes directes Fara-Poura 1990-1991

58

1.3.2.5: La main-d'oeuvre agricole.

Elle comprend la main-d'oeuvre familiale et les entraides culturelles.

- La main-d'oeuvre familiale

Il s'agit souvent du ménage élémentaire (le père, la mère et les enfants) ou d'un groupe de ménages occupant la même concession.

Cette main-d'oeuvre travaille dans le cadre de la production collective sur un ou plusieurs champs.

Le ménage compte cinq à six personnes parmi lesquelles figure le chef de ménage. Dans le cadre de la production collective, le chef d'exploitation est le chef de ménage le plus âgé.

En fonction de la pénibilité des tâches agricoles et de la taille de l'exploitation, le chef d'exploitation peut mobiliser l'ensemble de ses membres à plein temps pour avoir un rendement plus élevé du travail.

Mais pour gagner du temps dans les différentes opérations culturelles, le chef d'exploitation peut recourir à la solidarité villageoise qui se manifeste à travers les entraides culturelles.

- Les entraides culturelles:

Ce sont des prestations collectives de travail sur le champ d'un paysan lorsque celui-ci éprouve des difficultés à réaliser certaines opérations culturelles en temps opportun.

Ces entraides permettent de rattraper les retards au niveau du calendrier agricole occasionnés souvent par

l'insuffisance de la main-d'oeuvre familiale et l'archaïsme du matériel agricole local.

Les entraides culturelles regroupent les parents, les proches-parents du cultivateur bénéficiaire et parfois même des connaissances lointaines.

La durée du travail varie d'une demi-journée à une journée entière.

Ainsi tout producteur qui éprouve le besoin, peut solliciter pour une durée bien déterminée, ces parents et amis pour effectuer une séance de travail dans son champ.

Cette séance de travail n'exige aucune rémunération de la part du bénéficiaire.

Mais celui-ci fournit du repas et de la boisson composée de la bière de mil (dolo) ou de Zoom Koom (2).

Le Zoom Koom est généralement destiné aux musulmans prenant part au travail et qui ne consomment pas la bière de mil.

Repas et boissons sont destinés à renouveler la force de travail des participants et à rentabiliser le travail.

Souvent la séance est accompagnée de musique afin de galvaniser les travailleurs.

C'est l'occasion également pour les jeunes de se défier au travail et de faire valoir leurs qualités et capacités à assumer des responsabilités futures.

(2) C'est un breuvage fait avec de la farine de mil auquel on ajoute du sucre.

Participer au travail d'autrui constitue un crédit. En effet le sollicitant se voit obligé de prendre part à une éventuelle invitation de culture chez les autres cultivateurs venus l'aider. Pour cela lorsqu'un cultivateur sollicité se trouve empêché le jour venu, il se fait représenter par un membre de sa famille.

Les entraides culturelles peuvent également constituer une sorte de contrat entre deux ou plusieurs personnes en vue d'effectuer des journées de travail sur leurs champs respectifs. Ce contrat tient compte de l'âge et du sexe afin de faciliter la compréhension entre les individus.

Schématiquement le contrat établi consiste à effectuer une demi-journée ou une journée de travail réciproque chez chacun des membres selon un ordre préétabli. Mais l'ordre peut être bouleversé en cas de force majeure. Un membre de l'association peut céder sa séance de travail à un autre lorsqu'il n'est pas prêt pour accueillir le groupe travaillant dans le cadre du contrat. Dans une telle situation le membre désistant est obligé d'attendre le tour normal du membre bénéficiaire. Une fois que tous les membres sont satisfaits, on repart à la case départ ou on change l'ordre préétabli. Lorsqu'il s'agit d'une journée entière de travail, le membre bénéficiaire fournit un repas selon ses moyens.

Les entraides culturelles favorisent la compréhension, la cohésion et l'entente au sein des paysans et peuvent servir de base à la mise en place de certaines nouvelles

structures rurales que sont les groupements villageois, les pré-coopératives et les coopératives.

Ce sont des associations traditionnelles qui demandent à être mieux structurées et redynamisées afin d'être plus opérationnelles.

Toutes ces pratiques et stratégies paysannes visent l'amélioration de la production agricole en vue de la satisfaction des besoins alimentaires.

II) L'EFFICACITE DU SYSTEME AGRAIRE.

Dans l'ensemble des terroirs, les cultures dominantes sont le sorgho, le mil et le maïs. Ces trois céréales constituent la base de l'alimentation familiale. C'est pourquoi nous les avons retenues pour apprécier l'efficacité du système agricole.

Le tableau N°2 donne une estimation des rendements et productions du sorgho, du mil et du maïs de la campagne agricole 1981-1982.

Tableau N°2: Estimation des rendements de trois céréales
de base en 1981-1982.

=====!			
! S (ha)	!	r (kg/ha)	! Production (kg) !
-----!			
! Sorgho	!	2,02	! 683
			! 1352,4
-----!			
! Mil	!	0,25	! 494
			! 123,5
-----!			
! Maïs	!	0,92	! 537
			! 494,0
=====!			
! TOTAL	!	3,19	! 1969,9
=====!			

S = Surface et ha = hectare.

r = rendement et kg/ha = kilogramme par hectare.

Source: C.R.P.A. du Centre-Ouest 1981-1982.

N.B. Les statistiques de 1981-1982 présentent une situation antérieure à la gestion moderne des terroirs, elles ont donc pour but d'analyser la production agricole dans le cadre traditionnel.

Les données du tableau N°2 sont à manipuler avec réserve car il s'agit d'estimations; par conséquent elles reflètent moins la réalité.

Selon les statistiques et les estimations du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (M.A.E.), le rendement

normal pour le mil et le sorgho à l'hectare est de 1000 kilogrammes.

Si l'on tient compte de cette donnée, on voit que notre tableau présente des rendements inférieurs à la normale; ils sont respectivement de 494 kilogrammes pour le mil et de 683 kilogrammes pour le sorgho. Ces rendements sont relativement faibles et ont sans doute un impact sur la production globale de céréales.

Selon le Fond d'Aide et de Coopération (F.A.C.), la quantité de céréales par tête d'habitants et par an était de 160 kilogrammes à la même époque (1981-1982) au Burkina Faso (3).

Ainsi donc chaque personne consomme en moyenne 13,33 kilogrammes de céréales par mois ou 0,44 kilogrammes par jour.

En se situant à l'échelle des terroirs de POURA on remarque que les statistiques du tableau N°2 sont révélatrices d'une situation.

En effet, ce tableau établi à partir des estimations d'un échantillon de neuf exploitations agricoles à POURA donne une production totale de 1969,9 kilogrammes de céréales. Ces céréales étaient disponibles pour 63 personnes soit une moyenne de sept personnes par exploitation à la même époque.

(3) F.A.C. "Estimation des besoins céréaliers au Burkina Faso, par habitant et par an". 1981-1982.

En se référant aux estimations du F.A.O., on trouve une quantité de céréales disponibles de 31,27 kilogrammes pour la consommation par personne et par an, au lieu de 160 kilogrammes. Cela donne une moyenne de 2,60 kilogrammes de céréales consommées par personne et par mois. Et si l'on fait la différence, on obtient un manque à gagner de près de 129 kilogrammes de céréales par personne et par an.

Les faits ci-dessus montrent bien que l'état de la production agricole n'est pas satisfaisant. Cet état de fait engendre chaque année un déficit céréalier qui se transforme en périodes de soudure de près de trois mois.

En définitive, les terrains de POURA sont caractérisés par des mouvements intenses de populations entraînant des défrichements collectifs et une extension des zones de cultures.

Ces défrichements presque anarchiques et le système agraire traditionnel conduisent au bout de quatre à cinq ans de mise en valeur, à l'épuisement des terres qui sont ensuite abandonnées.

La baisse de la fertilité des sols entraîne à moyen ou à long terme celle des rendements agricoles et de la l'ensemble de la production agricole.

Pour accroître l'efficacité du système agraire des terrains de POURA, il convient de prendre un certain nombre de mesures contre l'occupation anarchique des terres, la dégradation continue des sols et améliorer les techniques agricoles traditionnelles. La réorganisation agraire et

foncière entreprise au Burkina Faso depuis 1985 et dont le cadre d'application est la gestion des terroirs semble constituer une thérapeutique pour les espaces ruraux en constante dégradation.

Mais comment s'applique cette nouvelle politique agraire dans les terroirs de POURA?

! -----!
! DEUXIEME PARTIE !
! -----!

! -----!
! L'APPLICATION DE LA !
! NOUVELLE GESTION DES !
! TERROIRS ET SES EFFETS SUR !
! L'AGRICULTURE TRADITIONNELLE!
! -----!

INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE

Cette deuxième partie traite:

- du projet Fara-Poura qui constitue le cadre d'application de la R.A.F au niveau des terroirs de POURA;
- du paysannat et la gestion moderne des terroirs;
- de l'impact de la nouvelle gestion des terroirs sur l'agriculture traditionnelle des terroirs concernés.

CHAPITRE I: LE PROJET FARA-POURA: CADRE
D'APPLICATION DE LA REORGANISATION AGRAIRE
ET FONCIERE (R.A.F.).

Dans la plupart des manuels de géographie rurale, le terroir se définit comme étant un espace aménagé à des fins agricoles.

Ainsi pour SAUTTER G. et PELISSIER P. "le terroir est la portion de territoire appropriée, aménagée et utilisée par le groupe qui y réside et en tire ses moyens d'existence" (4).

La notion de terroir dans cette définition ne tient pas compte de la brousse inculte (espace non aménagé) et se désolidarise du même coup du terroir traditionnel dont les limites vont au-delà de l'espace aménagé. Le terroir concerné par la Réorganisation Agraire et Foncière diffère donc du terroir traditionnel par sa stabilité et son espace fini.

L'intervention du projet Fara-Poura dans la gestion des terroirs de POURA prend en considération ce type d'espace.

1) LA GENESE DU PROJET FARA-POURA.

Depuis sa création en 1975, l'Autorité des Aménagements des Vallées des Volta (A.V.V.) est chargée de la mise en valeur des zones libérées de l'onchocercose.

(4) SAUTTER G PELISSIER P. "Pour un Atlas des terroirs africains" 1960.

L'onchocercose est une filariose qui attaque le globe oculaire et engendre ainsi la cécité.

Il s'agit d'une "mise en valeur rationnelle et intensive de ces zones libérées dont les densités très faibles à nulles contrastent avec un plateau relativement" surpeuplé "(80 à 120 habitants au km²)" (5).

En plus de la "colonisation" des vallées, c'est une politique visant à atténuer le courant migratoire des ruraux vers les pays côtiers, notamment la Côte d'Ivoire et le Ghana.

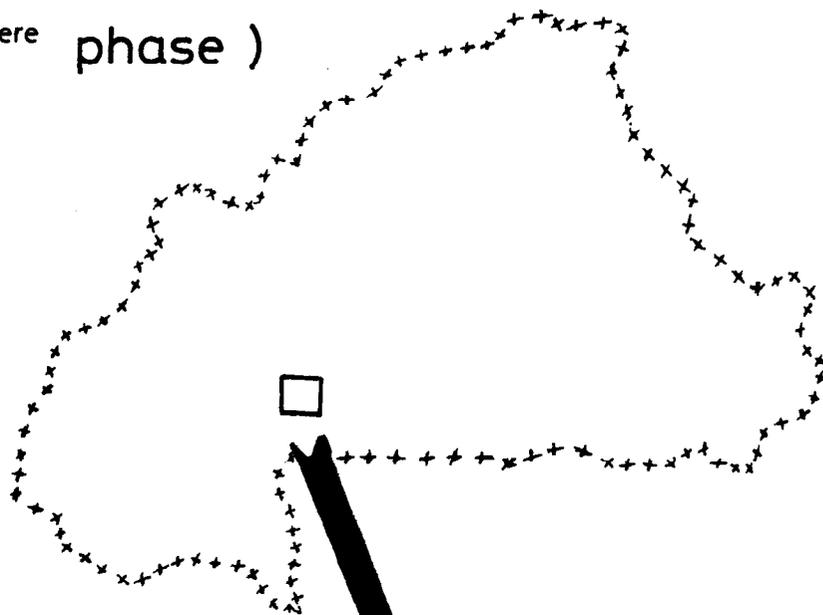
En 1982, la réouverture de la mine d'or de POURA qui avait fermé ses portes depuis 1966 a conduit l'A.U.V. à intervenir sur financement de la Caisse Centrale de Coopération Economique pour mettre en valeur la zone de Fara-Poura. c'est dans ce cadre que se situe l'intervention du projet Fara-Poura.

Dès sa création le projet s'est orienté vers la gestion des terroirs associant aussi bien les terres de plateau que celles de bas-fonds.

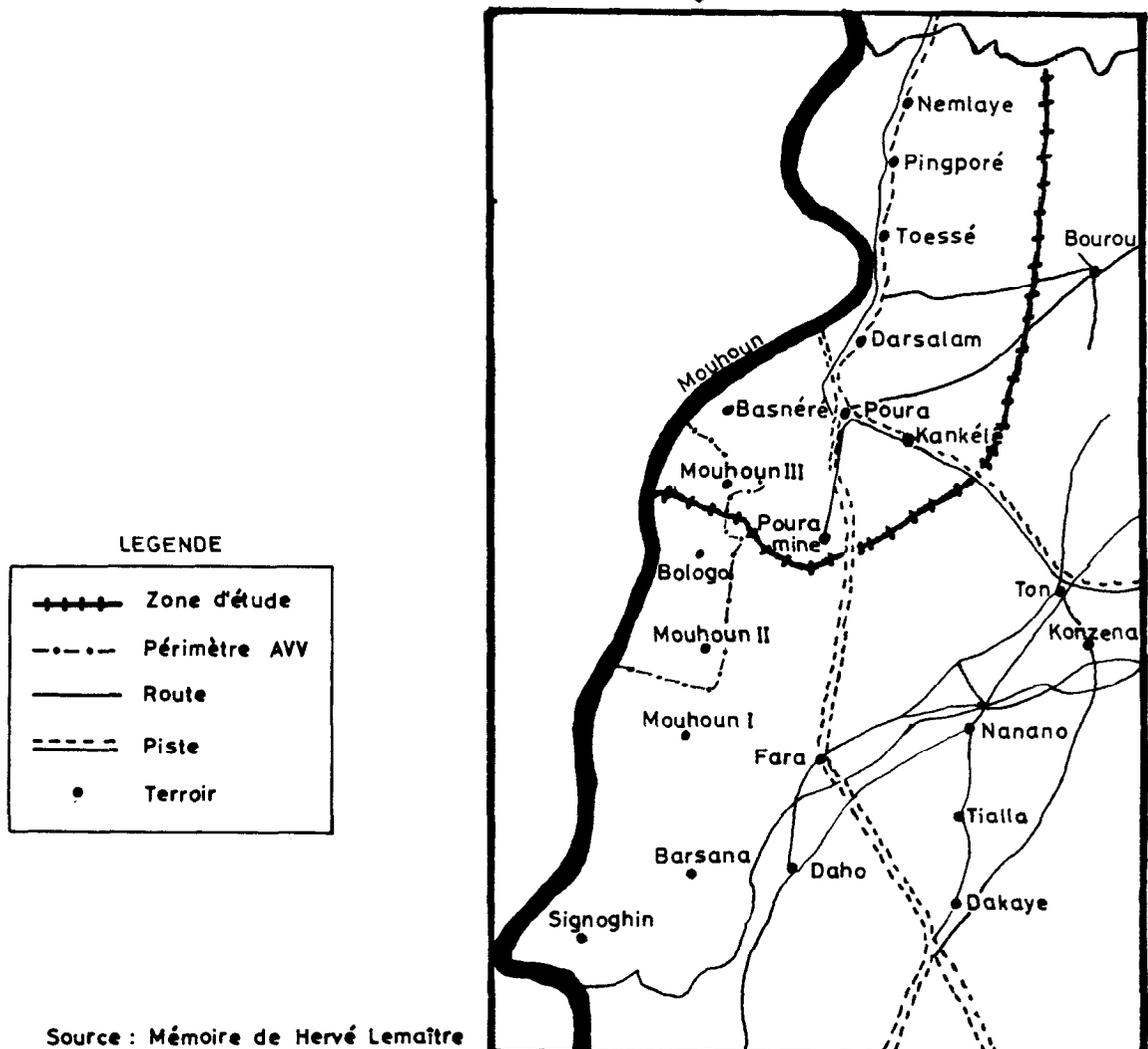
Le décret n°85 - 404/CNR/PRES/du 04 Août 1985 portant application de la R.A.F. au Burkina Faso a donné un cadre institutionnel au projet pour mener à bien la gestion des terroirs.

(5) P. Tanga ZOUNGRANA, Juin 1988, page 192.

SITUATION DE LA ZONE DU PROJET (1^{ère} phase)



Carte n°3



II) LES OBJECTIFS ET LA STRATEGIE DU PROJET.

Pour la réussite de la gestion des terroirs, le projet Fara-Poura s'est fixé les objectifs suivants:

- L'organisation et l'utilisation de l'espace traditionnel en vue d'une meilleure gestion des potentialités physiques;
- La sauvegarde et la protection du milieu écologique par la lutte contre les feux de brousse, la coupe abusive du bois et la divagation des animaux;
- La sédentarisation et l'intensification agro-pastorale en réalisant l'intégration de ces deux activités;
- La sécurisation du producteur sur son exploitation et la responsabilisation des collectivités rurales dans la gestion des ressources naturelles;
- La proposition aux producteurs d'une répartition spatiale des activités en fonction des potentialités et de la vocation agro-pastorale des terres.

Pour atteindre les objectifs définis, le projet a adopté une stratégie comprenant deux grands volets:

Le premier volet regroupe les actions suivantes:

- La sensibilisation des communautés de base à la nouvelle gestion;
- L'organisation des paysans par la création de commissions villageoises de gestion des terroirs (C.V.G.T.);
- La délimitation des terroirs et la mise en place d'un contrat villageois de développement (C.V.D.);
- La zonification qui consiste à répartir spatialement les activités des paysans dans les terroirs délimités.

En plus de ces actions, il y a la mise en place d'infrastructures socio-économiques (forages, traçage de pistes, magasins de stockage) afin d'inciter les paysans à participer massivement à la gestion moderne des terroirs.

Le second volet concerne l'intensification agricole basée essentiellement sur l'amélioration des méthodes de production et l'approvisionnement des paysans en facteurs de production.

Pour réaliser ces deux volets le projet a adopté une "démarche participative" qui consiste à associer les populations rurales qui sont les premières bénéficiaires.

A l'étape actuelle de la gestion des terroirs de POURA, les actions du premier volet ont été exécutées, sauf le contrat villageois de développement et la zonification.

Dans la démarche du projet, la réussite du contrat villageois de développement conditionne la zonification. Mais les préoccupations essentielles des producteurs ont été recensées et le C.V.D. est en cours de réalisation.

III) LES ACTIONS D'INTENSIFICATION AGRICOLE.

Dans le cadre de la gestion moderne des terroirs de POURA, le projet Fara-Poura intensifie l'agriculture à travers les actions suivantes:

- La diffusion de thèmes techniques agricoles et l'approvisionnement en facteurs de production;
- L'amélioration des cultures pluviales;
- La culture attelée.

Toutes ces actions sont précédées par une restauration de la fertilité des sols des terrains concernés.

III.1: Le maintien de la fertilité.

III.1.1: La défense et la restauration des sols (D.R.S.).

Le projet utilise des techniques de lutte anti-érosive pour réduire les effets de l'érosion et reconstituer la fertilité des sols. Cette lutte anti-érosive consiste à réaliser des diguettes filtrantes sous forme de cordons pierreux alignés suivant les courbes de niveau.



Planche 2: Séance de traçage de courbes de niveau pour la confection de diguettes filtrantes

Les diguettes filtrantes viennent en remplacement des premières diguettes que confectionnaient les paysans et qui n'étaient que de simples levées de terre. "Le comportement" de ces levées de terre face à l'action de l'eau n'était pas de nature à produire un effet positif.

Les cordons pierreux sont souvent renforcés par le système de paillage qui consiste à repandre les tiges de mil sur l'aire de cultures, surtout sur les parties encroûtées.

Les diguettes filtrantes sont construites aussi bien sur les champs de case que de brousse. Mais l'effet est plus intensif sur les parcelles de case.

La confection de diguettes a lieu en saison sèche et pendant l'hivernage elles sont renforcées par des végétaux afin d'éviter le déplacement des pierres par les animaux et le vent.

La D.R.S. est individuelle ou collective;

La D.R.S. individuelle vise la protection des terres mises en valeur tandis que celle dite collective a pour but de préserver l'environnement immédiat des terroirs, des zones de mise en défens et celles dites sylvo-pastorales. De plus la D.R.S. collective joue un rôle démonstratif et permet d'atteindre un grand nombre de producteurs par les thèmes diffusés.

III.1.2: La régénération du couvert arboré.

En dépit de leurs fonctions multiples (source d'énergie, protection du sol et facteur de production) les

arbres sont continuellement détruits par les populations rurales, les animaux et les feux de brousse.

Ainsi des opérations de reboisement sont entreprises pour permettre à long terme la régénération du couvert végétal. Il s'agit des reboisements de plein champ et des brises-vents.

Les espèces plantées sont entre autres l'Eucalyptus, l'Acacia Nilotica, le Parkia biglobosa, le Neem, l'Adansonia digitata, le Cassia, le Parkii giospernum, l'Acacia albida et le Ziziphus mauritania.

Il faut ajouter à ces plantations d'arbres, les zones sylvo-pastorales où la régénération naturelle des repousses de plantes sont protégées des feux de brousse et des nettoyages par brûlis.

Planche 3: Vue d'une plantation d'eucalyptus.



III.1.3: L'utilisation de la fumure organique.

La fumure organique provient des étables fumières et des parcs à fumier.

A l'aide de brouettes et de charrettes, la fumure est transportée sur l'aire des champs et déposée en petits tas. Les labours interviennent ensuite pour enfouir ce fumier et établir un meilleur profil cultural. Pour ne pas réduire la qualité du fumier, les paysans évitent de le laisser entasser pendant longtemps au soleil.



Planche 4: Production de fumure organique à partir d'étable fumière, d'un parc à fumier et de deux fosses fumières en remplissage.

A côté de la fumure organique, les intrants agricoles semblent occuper une place de choix.

Il s'agit notamment des engrais minéraux (NPK, urée, BPH), des Pesticides (Actelic, endrines, produits Ulv, thioral).

Les intrants agricoles sont fournis sous forme de crédit à court terme par la SOFITEX (Société des Fibres et Textiles) aux paysans qui sont tenus de rembourser dès la fin de la campagne agricole. Ces intrants agricoles sont surtout destinés à la culture du coton.

Le tableau ci-~~Après~~ donne le bilan des intrants agricoles octroyés de 1986 à 1990.

Tableau N°3: Intrants agricoles octroyés sous forme de crédit à court terme.

	86/87	87/88	88/89	89/90
Engrais minéral (t)				
N P K	54,225	48,55	35	39,850
Urée	4,55	7.850	8,5	14,450
B - PH	0,75	0	0	0
////////////////////////////////////				
Pesticides et insecticides				
Thional (sachets)	200	120	65	150
Actilic (boîtes)	500	300	0	60
Endrine (boîtes)	7055	10189	9411	2180
Produits ULV (litres)	2511	2090	14955	1497,75
Appareils cosmos	11	15	0	0
Appareils ULV	17	65	0	0

Source: Cellule Animation-Vulgarisation/Elevage.

La variation des quantités en engrais, pesticides et insecticides au cours des différentes campagnes agricoles est liée d'une part à l'évolution des surfaces emblavées et à l'instabilité des prix des produits d'autre part.

III.2: La vulgarisation de thèmes techniques agricoles et l'approvisionnement en facteurs de production.

Les thèmes techniques vulgarisés concernent les semis en ligne, les entretiens culturaux (sarclage, buttage,

traitement phytosanitaire etc...), la rotation des cultures. Le but de cette vulgarisation est d'élever le niveau technique des producteurs et de permettre une amélioration des rendements agricoles.

Pour cela il a été mis sur pied un crédit à moyen terme afin de mettre à la disposition des paysans du matériel agricole. Ce crédit a une durée de quatre ans et est remboursé par tranches. Mais le non paiement des échéances a entraîné la suspension du crédit à moyen terme depuis 1987.

III.3: L'amélioration des cultures pluviales.

Il s'agit ici d'une amélioration des variétés locales. Cette amélioration est recherchée à travers une série de tests variétaux dont le but est d'obtenir des variétés plus rentables et adaptées aux différents types de sols.

Les tests variétaux portent sur le sorgho, le maïs, le mil et le riz.

Le projet a mis en place une cellule dite Recherche/Développement, qui s'occupe de l'amélioration des variétés locales.

L'expérimentation variétale a permis de mettre en évidence les problèmes d'adaptation de certaines cultures comme le sorgho à cycle court dans les systèmes de production agricole des terroirs.

III.4: Le développement des cultures de saison sèche.

Initiées pour redynamiser les cultures de bas-fonds en saison pluvieuse, les cultures de saison sèche visent

également la préservation du milieu, la diffusion de certains thèmes techniques agricoles (limitation des surfaces, utilisation de la fumure organique) et le maintien des "jeunes agriculteurs" sur place en saison sèche pour des travaux d'intérêt commun.

Trois terroirs s'adonnent à cette activité: MOUHOUN III, BASNERE et POURA-VILLAGE.

Nous avons recensé au total 49 maraîchers et les superficies exploitées varient de 0,20 hectares à 0,30 hectares en moyenne par exploitant ou par groupes d'exploitants.

Les maraîchers produisent des tomates, des oignons, des aubergines, du gombo, des choux, de la salade, des piments et de l'ail.

Planche 5: Vue d'un plant de chou à POURA-VILLAGE.



Le matériel de production se compose de motopompes, de dabas, de brouettes et de charettes. La fumure organique et minérale constituent les intrants agricoles utilisés par les maraichers.

A ces actions de développement s'ajoute celle de la culture attelée.

III.5: La culture attelée.

Elle concerne la traction bovine et asine. Le matériel de traction se compose de charrues de type CH6, CH9, de Houes manga, de butteurs et de charettes. Ce matériel est acquis grâce à un crédit à moyen terme octroyé par la C.N.C.A. (Caisse Nationale de Crédit Agricole) pour une durée de quatre ans.

Le tableau ci-dessous fait le point sur le matériel agricole octroyé en trois ans.

Tableau N°4: Bilan du crédit à moyen terme
de 1985 à 1986. (6)

	CH6	CH9	H.Manga	Butteurs	Charettes	Boeufs	Anes
1985	10	0	9	0	25	0	9
1986	26	20	14	9	38	50	14
1987	10	10	9	6	25	20	18
TOTAL	46	30	32	15	88	70	52

Source: Cellule animation-vulgarisation/Elevage.

(6) Le crédit à moyen terme octroyé par la C.N.C.A. A été suspendu depuis 1987.

La traction animale est utilisée pour les labours, sarclages et buttages. L'utilisation des semoirs est encore très limitée.

Les problèmes techniques que rencontraient les producteurs qui pratiquaient déjà la culture attelée étaient le dressage des animaux de trait et leur mise en condition.

Le projet a donc mis l'accent sur ces deux volets en installant des centres de dressage dans les différents terroirs; un suivi et entretien des animaux affectés à la traction ont été initiés.



Planche 6: Un boeuf de trait en pâture (Traction bovine).



Planche 7: Vue d'un hangar de stockage de résidus agricoles.

Au premier plan une fosse fumièrre inachevée.

Toutes ces actions d'intensification agricole viennent en rupture avec le système traditionnel de gestion des ressources naturelles en général et de production en particulier.

Comment les populations rurales dont les mentalités ont été forgées par des traditions séculaires perçoivent-elles cette intervention extérieure?

CHAPITRE II: LE PAYSANNAT ET LA GESTION
MODERNE DES TERROIRS.

Les populations rurales sont toujours attachées à un certain nombre de modes de production et obéissent à des règles sociales parfois héritées dont le bouleversement ne peut se faire sans heurts.

Ainsi FAUCHER (D) écrit "le paysan fonde sur les systèmes de cultures sa sécurité, sa vie. Il leur subordonne son habitat et ses moeurs; il leur associe des croyances et des préjugés.

Dès lors abandonner un système de cultures, ce n'est pas pour le paysan substituer un groupe de cultures à un autre. C'est rompre tout l'héritage des générations antérieures. (7)

La gestion moderne des terroirs qui vise une amélioration ou une transformation totale des systèmes traditionnels d'organisation et de production n'a pas manqué de susciter des réactions de la part des paysans. Ces réactions résultent non seulement des expériences passées, mais surtout de leur perception de l'état actuel de leur environnement.

(7) FAUCHER (D), cité par R. LEBEAU 1972., in les grands types de structures agraires dans le monde. 2ème édition Masson et Compagnie Editeurs, page 9.

1) LA PERCEPTION PAYSANNE DE L'ENVIRONNEMENT.

Les paysans ne prennent conscience de la nécessité de gérer judicieusement les ressources naturelles de leurs terroirs que lorsque celles-ci sont menacées de disparition.

Au cours des entretiens de groupes que nous avons eus avec les agriculteurs, les agricultrices et éleveurs sur l'état actuel des ressources naturelles des terroirs, les propos suivants ont été enregistrés:

- Les agriculteurs

Ils affirment que les villages (unités administratives de base) se sont agrandis et comportent désormais beaucoup d'habitants; ce qui fait que les terres sont insuffisantes.

Ils n'ignorent pas la disparition des jachères, la baisse des précipitations, l'assèchement de la terre et l'épuisement rapide des sols.

Les agriculteurs n'ont pas manqué de signaler la disparition totale ou la destruction de certaines forêts denses entraînant la fuite de certains animaux vers les pays côtiers où les pluies sont plus abondantes.

Les matériaux locaux de construction des cases, toitures, hangars etc... ont beaucoup diminué selon eux.

Enfin, ils constatent que les rendements agricoles sont bas et les récoltes insuffisantes.

- Les agricultrices

Elles remarquent que les distances deviennent de plus en plus longues pour la recherche du bois de chauffe. Les

femmes n'ignorent pas également le fait que le bois soit devenu rare dans les flots de forêts restants; mieux encore elles trouvent que pendant que les besoins énergétiques augmentent constamment, les arbres disparaissent. Elles n'ont pas omis de mentionner la rarété des pluies qui fait que les puits, les rivières et les marigots tarissent plus vite de nos jours.

- Les éleveurs

Les fourrages naturels ne suffisent plus pour alimenter le bétail et les parcours sont devenus longs et pénibles disent-ils. Ce qui fait que les animaux ne sont plus bien nourris et meurent par conséquent.

Les éleveurs font remarquer également que les mouvements des populations nomades en direction du sud et du sud-Ouest du pays se sont accentués ces dix dernières années.

Les populations des zones d'accueil sont parfois réticentes et on assiste à des conflits entre agriculteurs et éleveurs nomades.

Agriculteurs, agricultrices, éleveurs des terroirs de POURA sont bel et bien sensibles à l'état de dégradation des ressources du milieu.

Ces différents groupes n'ignorent pas non plus les causes qui sont à l'origine de cette dégradation.

Mais parlant des naissances qui ne cessent d'augmenter, aussi bien les hommes que les femmes pensent que l'enfant est "un don de Dieu" et que personne ne doit le refuser ou

le détruire. C'est donc dire que même lorsque les populations sont confrontées à la réalité, les questions qui remettent en cause certaines tendances sociales sont tout de suite justifiées ou censurées. Mais les changements négatifs liés aux aléas climatiques, la disparition du couvert végétal, les feux de brousse, l'érosion des sols, la diminution des jachères prédisposent-ils les paysans à l'application de la gestion moderne des terroirs?

II) LES PAYSANS FACE A LA NOUVELLE GESTION DES TERROIRS

Les enquêtes menées auprès des autochtones, des migrants et des différents groupes socio-professionnels ont permis de se faire une idée sur les réponses paysannes face à la gestion moderne des terroirs.

II.1: La méfiance des autochtones.

La nouvelle méthode de gestion venant en rupture avec l'ancienne formule dite traditionnelle, son application rencontre une certaine méfiance chez les populations autochtones.

La méfiance des autochtones réside au niveau de la tenure foncière car ils ont peur que par le biais de la gestion moderne des terroirs leur pouvoir coutumier de gestion de la terre ne perde son importance.

Presque toutes les personnes interrogées sont au courant de la nouvelle gestion des terroirs. Sur un échantillon de 105 autochtones enquêtés, 63% pensent que la gestion moderne des terroirs est une bonne chose, 55% sont

favorables à la délimitation des terroirs tandis que 79% du même échantillon trouvent que les nouvelles limites ne signifient pas une suppression des activités paysannes préexistantes (sacrifices dans les flots de forêts sacrées en dehors du terroir, cours d'eau sacré etc...).

Enfin 83% des enquêtés sont pour la zonification et le contrat villageois de développement.

Bien que sensibles à la destruction continuelle de l'environnement écologique, les autochtones manifestent une certaine méfiance face à cette gestion moderne du terroir, surtout pour ce qui concerne son aspect juridique.

Cette méfiance est encore plus manifeste chez le chef de terre.

En effet, le plus souvent celui-ci se réserve de donner son point de vue sur la justesse de la nouvelle gestion des terroirs.

II.2: L'attitude des migrants.

La recherche de terres cultivables amène les migrants à avoir une attitude plus favorable que les autochtones.

Sur 115 migrants interrogés, près de 95% sont d'accords pour l'application de la gestion moderne des terroirs dans tous ses aspects.

L'insécurité foncière et le manque de terre poussent les nouveaux arrivants à appliquer avec dynamisme les actions de protection des sols.

Enfin l'expérience des sécheresses vécues dans les villages d'origine par les migrants leur offre une certaine ouverture à la gestion moderne.

Méfiance des uns, réceptivité des autres, telles sont les réponses des autochtones et des migrants face à la nouvelle politique agraire.

II.3: Les groupes socio-professionnels.

II.3.1: Les agriculteurs.

La notion d'agriculteurs regroupe ici aussi bien les hommes que les femmes.

Sur un total de 167 agriculteurs, 111 du sexe masculin contre 56 du sexe féminin se sont prononcés sur la nouvelle gestion des terroirs.

Ils sont pour la plupart favorables à la nouvelle politique agraire, sauf pour les limites où 26,5% des hommes s'opposent, contre 30,6% chez les femmes.

Les deux groupes socio-professionnels sont unanimes sur la protection des sols.

De plus une grande majorité accepte de réduire les emblavures et d'appliquer les nouvelles méthodes intensives. Ces constats nous font penser que la réticence des uns et des autres à propos des limites est liée à un manque d'informations sur la justesse de ces limites.

Le pourcentage élevé chez les femmes renforce notre point de vue car presque absentes dans les structures de

gestion, elles possèdent moins d'informations que les hommes.

II.3.2: Les éleveurs

Ils sont en majorité contre la gestion moderne des terroirs.

D'une part, les éleveurs s'opposent à la délimitation et à la zonification des terroirs et d'autre part, ils manifestent une méfiance quant aux nouvelles méthodes de gestion du troupeau et des pâturages.

Plus de 89% (pour un échantillon de 13 éleveurs interrogés) refusent la délimitation qui selon eux réduit leurs possibilités de déplacements pour la recherche de fourrages naturels. Près de 80% s'opposent au zonage et à l'application des nouvelles méthodes d'intensification pastorale qui sont la négation des anciennes pratiques séculaires.

L'attitude des éleveurs s'explique uniquement par des faits sociologiques (élevage de prestige, habitude dans les déplacements) encore vivaces au sein de ce groupe.

II.3.3: Les maraîchers.

Les conditions du maraîchage que sont la limitation des surfaces, l'utilisation des intrants agricoles et de la fumure organique font que les maraîchers sont favorables à l'application de la gestion moderne des terroirs. Mais d'une manière générale leur activité principale demeure l'agriculture pluviale. Cette raison fait que leurs

attitudes se rapprochent de celles des migrants qui sont très favorables à la gestion moderne des terroirs.

Sur un total de 35 maraîchers, 15% ne sont pas pour les limites. Mais quant à l'application des méthodes intensives, ils sont tous d'accords, voyant déjà les avantages engendrés par le maraîchage.

III) LES COMMISSIONS VILLAGEOISES DE GESTION DES TERROIRS

(C.V.G.T.)

Elles regroupent les agriculteurs, les éleveurs, le chef de terre ou de village, les jeunes et les vieux. Mais il n'existe aucune femme au sein de ces commissions.

Les C.V.G.T. constituent un intermédiaire entre les communautés de base et les agents techniques chargés de la gestion des terroirs.

Elles sont donc omniprésentes dans toutes les actions initiées par le projet.

Les six C.V.G.T. interrogées pensent que la nouvelle politique agraire est une bonne chose, mais trouvent que son application est pénible.

Toutes affirment enfin que la gestion moderne des terroirs peut avoir un avenir meilleur. Tout comme les maraîchers, elles sont capables d'amener le reste des paysans à participer massivement à la gestion moderne dans tous ses aspects.

L'ensemble des innovations proposées par le projet Fara-Poura dans le cadre de la nouvelle politique agraire

semblent en grande partie bien perçues par les populations des terroirs concernés.

Mais les paysans n'intègrent pas tous les thèmes techniques initiés pour deux raisons principales:

- Le paysan lorsqu'il est confronté à la survie de son exploitation et aux aléas climatiques d'une manière générale, privilégie les solutions immédiates susceptibles d'augmenter sa production par rapport à celles jugées à long terme;
- Les thèmes qui semblent demander plus d'efforts au paysan d'une part et la non disponibilité de certains outils de base d'autre part ralentissent l'application de certains thèmes techniques diffusés.

De ce fait, on a une application différentielle et sélective des thèmes de l'intensification agricole d'une exploitation à une autre d'une part et d'un terroir à un autre d'autre part.

Cependant les résultats de nos enquêtes permettent de dire que les actions d'intensification ont eu des retombées sur la production agricole de l'ensemble des terroirs concernés par la gestion moderne des terroirs.

CHAPITRE III: L'IMPACT DE LA NOUVELLE GESTION DES TERROIRS SUR L'AGRICULTURE TRADITIONNELLE

I) L'IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES.

La réalisation de sites anti-érosifs a permis aux paysans de récupérer certaines terres épuisées ou érodées et d'améliorer la fertilité des sols.

Les cordons pierreux empêchent les eaux d'emporter la bonne terre où s'enracinent les plantes.

Aménagés perpendiculairement à la pente dominante et suivant les courbes de niveau, les cordons pierreux ralentissent la vitesse d'écoulement des eaux pluviales dans les champs. Les eaux ainsi stockées assurent aux parcelles de cultures un maximum d'humidité et favorisent l'infiltration aux dépens de l'écoulement et de l'évaporation des eaux superficielles.



Planche 8: Vue d'une diguette filtrante confectionnée à l'aide de "cailloux sauvages".

Les divers reboisements limitent les effets du vent sur le charriage des terres et le déracinement des jeunes pousses. Les arbres plantés perpendiculairement au vent dominant jouent un rôle d'écran ou de "rideau" qui oblige le vent à monter en s'élevant au-dessus des cultures. Les haies vives fournissent une bonne protection des sols contre l'eau en permettant une accumulation régressive en amont des éléments divers transportés.

Le complexe cordons pierreux et brises-vents piègent les eaux de ruissellement et protègent le sol contre "l'effet splash" (contact direct des gouttes d'eau avec le sol) des pluies.

L'effet sur les terres dites Zipellés (8) est très remarquable et ces terres encroûtées tendent à disparaître.



Planche 9: Récupération des surfaces encroûtées grâce à une association de cordons pierreux, paillage et plantation d'arbres (eucalyptus).

(8) Ce sont des terres sur lesquelles le ruissellement est intense et l'infiltration quasi-inexistante à cause de la couche superficielle imperméable (PARE Lancinan, 1989-1990, page 20).

L'effet protecteur de l'Acacia albida est très remarquable sur les parcelles de cultures. Cet arbre qui a un cycle inversé par rapport aux autres essences est très appréciable. Le fait de perdre les feuilles en saison pluvieuse ne constitue point un obstacle pour les cultures, ni pour l'ensoleillement.

En revanche son feuillage épais en saison sèche protège le sol contre les rayons solaires et l'érosion éolienne.

Le traçage de couloirs de passage des animaux et la mise en place de pare-feux protègent les sols contre le piétinement des animaux et les effets négatifs des feux de brousse.

Dans les zones de bas-fonds, l'application intensive des thèmes techniques en matière de protection des sols et l'insuffisance des terres cultivables ont entraîné une stabilisation des superficies chez les colons nouvellement installés (MOUHOUN III) et une réduction des surfaces emblavées chez les anciens (BASNERE).

L'utilisation de la fumure organique, l'association de cultures aux exigences différentes et la rotation culturale permettent d'enrichir les terres agricoles, réduisant ainsi les pratiques de la jachère liées à la disponibilité de vastes espaces.

La pratique du maraîchage dans certains terroirs facilite la reprise des cultures pluviales sur les champs de bas-fonds en hivernage.



Planche 10: Vue d'une parcelle de gombo à MOUHOUN III.

Enfin la mobilité et la taille des champs se trouvent limités dans le temps et dans l'espace aussi bien sur les champs de plateau que de bas-fonds, ce qui donne un "nouveau visage" aux paysages agraires des terroirs de POURA.

II) L'IMPACT SUR LES SYSTEMES AGRICOLES.

II.1: Les techniques agricoles.

L'intensification agricole a entraîné une amélioration des techniques traditionnelles agricoles.

La préparation du sol et les semis se font suivant la technique traditionnelle et moderne. Il s'agit en fait d'un système mixte.

Les paysans qui ne disposent pas de matériel agricole moderne continuent de pratiquer la technique des brûlis et les semis traditionnels par poquets (55,33%) tandis que les paysans équipés ou ayant les moyens de location adoptent la nouvelle technique d'établissement de profil cultural accompagné de labours et les semis en lignes après un rayonnage croisé (44,67%).

Les labours effectués maintiennent l'humidité du sol pendant longtemps après les pluies, ce qui favorise une bonne germination et levée de la graine.

Les semis en ligne permettent aux paysans de gagner du temps au moment des entretiens culturaux, notamment les sarclages. Les semis en lignes facilitent également le buttage qui a lieu après l'épiaison des plantes.

La plupart des sarclages sont effectués à la charrue dans les champs semés en lignes (45% des champs) et ces sarclages sont désormais réalisés à temps et le nombre atteint 3 à 4 selon les cultures. Le nombre élevé des sarclages permet aux paysans de réduire les effets négatifs

des mauvaises herbes ce qui entraîne un meilleur développement et une bonne maturité des plantes .

Dans l'ensemble, les paysans pratiquent un système mixte au niveau de la culture attelée. Plus de 75% des paysans continuent d'utiliser le matériel aratoire traditionnel dans les opérations culturales.

La daba et la houe par exemple interviennent toujours pour parachever le nettoyage des herbes laissées par la charrue entre les interlignes. Cependant le taux d'utilisation de ce système mixte varie d'un terroir à l'autre. L'utilisation de la charrue est très élevée dans les zones de bas-fonds (65% des champs) car les sols nécessitent des labours profonds. Le maraichage accroît le degré d'utilisation de la traction animale pour les labours.

Le tableau ci-APRÈS , donne le pourcentage d'utilisation de la traction animale par rapport à la culture manuelle dans les terroirs de POURA.

Tableau N°5: Utilisation de la culture attelée et manuelle
dans les terroirs de POURA (%).

Techniques	Culture attelée	Culture manuelle
Nemlaye	92	08
Ping-poré	06	94
Toessé	18	82
Darsalam	30	70
Poura-Village	85	15
Kankélé	11	89
Poura-Mine	93	07
Basnéré	40	60
Mouhoun III	67	33

Source: Résultats d'enquêtes : Fara-Poura, 1990-1991.

L'observation du tableau N°6 montre qu'une grande partie des emblavures sont consacrées au sorgho et au mil.

Elles sont respectivement de 85,51%, 80,37%, 74,19%, 77,63% et 80,41% pour les cinq campagnes agricoles.

Le coton et le riz ont commencé à prendre de l'ampleur à partir de 1988 - 1989. Le maïs reste presque stable avec une superficie moyenne de 333,99 hectares.

Dans l'ensemble, les surfaces exploitées évoluent en dents de scie d'une année à l'autre et en fonction des cultures.

II.2.2: Les rendements.

L'intensification agricole a entraîné une amélioration des rendements par rapport à ceux obtenus dans le système traditionnel. La variété de maïs (IRAT 171 et POISA RICA) cultivée sur champs de case a donné de bons résultats.

Les rendements obtenus sont de 250 à 300 kilogrammes par hectare contre 150 à 200 kilogrammes par hectare dans le système traditionnel.

En faisant la relation entre les deux types de rendements, on se rend compte qu'au niveau de l'intensification les rendements ont été multipliés par 1,5.

Le sorgho "Américain" qui est une variété importée a donné des rendements de plus de 220 kilogrammes par hectare soit plus de trois fois la moyenne estimée à l'hectare qui est de 75 kilogrammes.

L'observation du tableau ci-~~Après~~ nous montre les rendements de cinq cultures pratiquées par les paysans.

Tableau N°7: Rendements agricole de 1985 à 1991 (kg/ha).

	! 85-86	! 86 - 87	! 88 - 89	! 89 - 90	! 90 - 91	!
! Sorgho	! 853	! 898	! 625	! 912	! 1193	!
! Mil	! 839	! 749	! 418	! 776	! 984	!
! Maïs	! 796	! 2205	! 931	! 2875	! 1410	!
! Riz	! 796	! 1191	! 1090	! 2128	! 883	!
! Coton	! 745	! 900	! 733	! 1047	! 1198	!

Source: Cellule Animation-Vulgarisation.

L'observation du tableau du N°7 montre bien que les rendements obtenus depuis 1985 sont meilleurs à ceux obtenus dans le système traditionnel (confère tableau N°2).

En effet , au fur et à mesure que les paysans évoluent dans l'application des méthodes intensives agricoles, les rendements s'améliorent également.

Cette augmentation des rendements a entraîné sans aucun doute une amélioration de la production globale.

II.2.3: La production.

Le sorgho et le mil étant les deux principales cultures de base, celles-ci ont été retenues pour notre analyse des productions. Ces deux céréales occupent près de 79,23% des surfaces cultivées.

Le tableau suivant donne les productions du sorgho et du mil pour cinq ans.

Tableau N°8: Bilan céréalier de 1985 à 1991 (tonnes).

	! 85-86	! 86 - 87	! 88 - 89	! 89 - 90	! 90 - 91	!
! Sorgho	! 2344,5	! 277,9	! 3175,5	! 2533,3	! 3692,3	!
! Mil	! 1004,5	! 956,7	! 399,0	! 821,7	! 944,6	!
! TOTAL	! 3349,0	! 1234,6	! 3574,5	! 3355,0	! 4636,9	!

Source: Cellule Animation-Vulgarisation.

L'observation du tableau ci-dessus montre que la production connaît une amélioration depuis la gestion des terroirs, plus particulièrement avec l'application des méthodes intensives. Les résultats du tableau N°2 obtenus dans le système traditionnel le confirment bien.

Dans le système traditionnel, malgré les vastes surfaces exploitées, les résultats restent faibles. Mais par

le biais de l'intensification, l'amélioration des rendements a eu un effet positif sur les productions vivrières.

En dehors des cultures vivrières, le coton occupe une place de choix dans la production agricole des terroirs.

Cette plante bénéficie des meilleures terres et les paysans qui pratiquent cette culture connaissent un encadrement très suivi de la part des techniciens agricoles.

Tous les moyens nécessaires de production sont utilisés pour promouvoir cette culture commerciale qui, dit-on doit procurer aux paysans des revenus monétaires substantiels.

Parmi ces moyens, il y a entre autres, l'équipement et les intrants agricoles (9), les traitements phytosanitaires très suivis et la création de marchés auto-gérés dans chaque terroir.

Les résultats du tableau ci-après donnent l'évolution de la production cotonnière de 1985 à 1991 (10).

(9) Confère tableau N°3, Intrants agricoles: crédit à court terme.

(10) Le tableau N°9 présente une situation de la culture cotonnière de l'ensemble de la zone du projet Fara-Poura.

Tableau N°9: Production cotonnière 1985 - 1991.

	Semences	Surfaces	Rendements	Productions
	(kg)	(ha)	(kg/ha)	(tonnes)
85-86	—	408,00	745	304,30
86-87	48520	700,00	900	630,00
87-88	4068	—	—	—
88-89	3700	1362,50	733	988,75
89-90	4300	611,25	1047	639,98
90-91	—	512,50	1198	614,14
TOTAL	50588	2594,25	—	3177,17

Source: Cellule Animation-Vulgarisation.

L'observation des données du tableau N°9 est révélatrice d'une certaine situation:

En effet, si l'on néglige les variations interannuelles des statistiques qui trouvent leur explication dans les aléas climatiques, les conditions pédologiques, la peur du crédit pour le paysan, l'insuffisance de l'équipement

agricole et de la main-d'oeuvre etc... , on remarque que la "santé" de la culture du coton s'améliore au fur et à mesure que la gestion des terroirs avance.

Par exemple, le rendement qui, au début de la gestion était de 745 kilogrammes par hectare est passé à 1047 kilogrammes par hectare et 1198 kilogrammes par hectare pour les deux dernières années; soit une différence de 302 kilogrammes par hectare pour 1989-1990 et 453 kilogrammes par hectare pour 1990-1991.

Cependant cette culture cotonnière ne fait qu'entraîner le paysan dans une situation préoccupante: problèmes de crédit, problèmes alimentaires, réserves céréalieres insuffisantes et les recettes tirées de sa vente restent très faibles.

Et aussi en année de mauvaise récolte, les productions céréalieres assurent le remboursement du crédit contracté par les paysans au début de la campagne agricole.

Un telle situation risque, si l'on ne prend garde, de conduire à des résultats très éloignés de l'objectif primordial à savoir: augmentation de la production vivrière et la recherche de l'autosuffisance alimentaire.

Et comme le dit O. Frédéric PALE: «Dans une politique de vrai développement économique national, l'amélioration du secteur vivrier qui assure la subsistance du paysan et alimente nos villes ne constitue-t-elle pas un préalable indispensable?» (11).

(11) O. Frédéric PALE, (1976-1977), page 82.

CONCLUSION GENERALE.

Au terme de notre étude sur les incidences de la gestion moderne des terroirs sur la production agricole des terroirs de POURA, les conclusions suivantes s'imposent:

- Les nouvelles limites des terroirs ne constituent pas un frein aux relations inter-villages préexistantes comme le pensaient certains paysans au début de la gestion des terroirs. Cinq ans après, la majorité des producteurs affirment que la délimitation des terroirs permet de mieux gérer les ressources naturelles;
- L'application des différentes actions de protection du milieu (D.R.S, C.E.S, Reboisement, Utilisation de la fumure organique etc...) a permis aux paysans de réduire les effets négatifs du climat (effet stérilisant des rayons solaires, érosion pluviale et éolienne etc...) et l'action anthropique sur les terres agricoles;
- L'introduction ou l'amélioration des méthodes culturales a eu un effet positif sur les rendements agricoles des terroirs concernés. Par exemple le rendement moyen du sorgho à l'hectare est de 900 kilogrammes et celui du mil 753 kilogrammes. Cependant ces rendements sont encore en dessous de la normale estimée à 1000 kilogrammes;
- L'augmentation des rendements a entraîné une amélioration de l'ensemble de la production agricole ce qui permet de réduire le déficit céréalier engendré chaque année par l'épuisement des récoltes;

- L'octroi de matériel agricole moderné (charrues, boeufs, et charettes etc...) sous forme de crédit a permis de vulgariser dans une certaine mesure la culture attelée.

Cependant l'application de la gestion des terroirs au niveau de PDURA connaît encore certaines insuffisances:

- La femme, socialement reléguée au second plan, économiquement présente dans toute la chaîne de production agricole, demeure encore moins impliquée dans la nouvelle politique agraire;

De sa prise en considération au niveau des différentes actions d'aménagement et de l'amélioration de son niveau économique dépendra la réussite de la gestion des terroirs.

Productrice agricole, utilisatrice de ressources naturelles diverses, première pourvoyeuse de bois, d'eau, la R.A.F. en général et la G.T. en particulier reposent en grande partie sur ses épaules;

- Les paysans accordant un grand intérêt à la culture attelée l'accent doit être mis sur l'acquisition du matériel de traction et de son utilisation;

Ceci ne sera possible qu'en augmentant les revenus des paysans par le biais de la culture cotonnière. Mais ce dernier souci ne doit pas se réaliser au détriment des cultures vivrières dont l'augmentation est recherchée à travers cette même culture attelée;

- La restauration des sols en saison sèche par la réalisation de sites anti-érosifs nécessite certains outils de base tels les brouettes, les pioches, les barres à mine

et les pelles. L'insuffisance ou parfois l'absence de ces outils de base limite l'ardeur des paysans dans l'application des actions de protection du milieu;

La reprise du crédit à moyen terme suspendu depuis 1987 est indispensable afin de permettre à un grand nombre de producteurs d'acquérir ce matériel de base à des prix plus avantageux;

- La régénération du couvert arboré doit donner la priorité aux plantations individuelles en mettant l'accent sur les terres de plateau;

Les paysans doivent être sensibilisés davantage sur les effets négatifs des feux de brousse sur l'environnement en général et sur les terres agricoles en particulier;

- La zonification devant permettre une stabilisation et une réduction des surfaces cultivées, l'exécution totale des termes du contrat villageois de développement (C.V.D) s'avère nécessaire; en effet, dans la stratégie du projet Fara-Poura, la zonification reste conditionnée par la réussite du contrat villageois de développement;

- Enfin la phase actuelle de la gestion des terroirs connaît une certaine lourdeur administrative. Pour cela il faut décentraliser la gestion des terroirs afin d'accroître l'efficacité.

C'est une décentralisation qui demande l'établissement des règles de dialogue ou de partenariat aussi claires que possibles entre les trois acteurs du développement rural que sont les communautés de base, l'Etat et les bailleurs de fonds. C'est peut-être là, la solution du moment qui puisse

permettre aux différents participants de gagner le pari de la gestion des terroirs au Burkina Faso en général et dans les terroirs de POURA en particulier.

FICHE A

Guide d'enquête sur l'organisation sociale et les infrastructures villageoises (entretien avec les commissions villageoises de gestion des terroirs).

Composition du bureau:

Activités:

Date de création:

Terroir de:

I) L'Organisation sociale.

Existe-t-il:

- 1- Un chef de village? oui:/.../ non:/.../
2- Un chef de terre? oui:/.../ non :/.../
3- Les groupements villageois? oui:/.../ non:/.../nombre/.../
4- Des groupements de femmes? oui:/.../ non:/.../nombre/.../
5- Des coopératives? oui:/.../ non:/.../ nombre:/.../
6- Autres organisations? oui:/.../ non:/.../ nombre:/.../

II) Les infrastructures villageoises.

Existe-t-il:

- 7 - Des écoles? Oui:/.../ Non:/.../ Nombre:/.../
8 - Des dispensaires? Oui:/.../ Non:/.../ Nombre:/.../
9 - Des forages? Oui:/.../ Non:/.../ Nombre:/.../
10- Des puits busés? Oui:.... / Non:/.../ Nombre:/.../
11- Des routes praticables en saison pluvieuse? Oui: Non:
12- Une zone sylvo-pastorale? Oui:/.../ Non:/.../
13- Des couloirs de passage des animaux? Oui:/.../Non:/.../

14- Un magasin de stockage? Oui:/.../ Non:/.../

15- Autres infrastructures? Oui:/.../ Non:/.../

III) Les Opinions du C.V.G.T. (Commission Villageoise de
Gestion des Terroirs).

16- Votre commission joue-t-elle un rôle important dans le
terroir?.....

17- Fonctionne-t-elle librement ou y a-t-il des contraintes
particulières?.....

18- Quels sont les problèmes actuels des paysans?.....
.....

19- Quelles appréciations faites-vous du Projet
Fara-Poura?.....

20- Y a-t-il des souhaits?.....Lesquels?.....

II) Activités.

A) Les caractéristiques des systèmes de production agricole

A1- Techniques de restauration.

- 1- Quelles sont les nouvelles techniques utilisées pour la protection de nos sols?
- 2- Pouvez-vous nous les décrire?
- 3- Ces techniques sont-elles difficiles à réaliser?
- 4- Pensez-vous que cette manière de lutter soit efficace?
- 5- Connaissez-vous d'autres techniques de lutte?

A2) Formation-vulgarisation agricole.

- 6- Quel type de formation recevez-vous dans le cadre de la gestion des terroirs?.....
- 7- Cette formation vous profite-t-elle?.....
- 8- Maîtrisez-vous les thèmes vulgarisés par les techniciens du projet?.....
- 9- Ces thèmes sont-ils prioritaires pour vous?.....
- 10-Avez-vous d'autres thèmes à proposer?.....
- 11-Les conseils reçus vous profitent-ils?.....
Si oui pourquoi et comment?.....

A3) Les expérimentations.

- 12-Quels sont les types d'expérimentations agricoles pratiqués dans votre terroir?
-Expérimentation en milieu contrôlé, station /.../
- " " " " " paysan /.../

-Autres (préciser) /.../

13- Y a-t-il un avantage à pratiquer l'expérimentation?

14- Quelles sont les plantes concernées par l'expérimentation?

15- Ces plantes vous sont-elles prioritaires?

16- Avez-vous d'autres variétés à proposer?

B) Intensification des systèmes de production.

17- De combien de champs disposez-vous?

18- Ces champs sont-ils divisés en parcelles de cultures?

19- Combien de parcelles de cultures y a-t-il par champ?

20- Quelles sont les plantes cultivées?

21- Comment se font:

- l'association de cultures?

- la rotation des cultures?

- l'assolement?

22- Comment obtenez-vous la fumure organique utilisée pour fertiliser les champs?

23- Pour quelles plantes utilisez-vous l'engrais?

24- Comment obtenez-vous cet engrais minéral?

25- Quelle quantité d'engrais utilisez-vous chaque année?

26- Quelles sont les semences sélectionnées utilisées?

27- Où les achetez-vous? Sont-elles à votre portée?

28- Quels sont les produits phytosanitaires utilisés pour traiter les plantes?

29- Où les achetez-vous? Sont-ils à votre portée?

30- Quels sont les effets sur les plantes? les sols?

31- De quel types de matériel agricole disposez-vous pour la culture attelée?

32- Pour quels travaux les utilisez-vous?

33- Comment les avez-vous acquis?

34- Quels types d'animaux élevez-vous? Nature et nombre.

	Nature:	Nombre:
Bovins	/.../	" :
Ovins	/.../	" :
Caprins	/.../	" :
Asins	/.../	" :
Equins	/.../	" :
Porcins	/.../	" :
Volaille	/.../	" :
Autres (préciser)	/.../	" :

-

-

-

FICHE C

Questionnaire individuel sur la production agricole des terroirs de Poura-Village, Darsalam et Basnéré.

Date:

Terroir:

Ménage agricole:

I) Composition du ménage agricole.

N°	Parenté	Profes-		Village	Obser-		
d'ordre	au CM	Age-	sion	Présent	Absents	d'origine	vation

II) Activités.

A- Caractéristiques des systèmes de production.

1 - Vos sols sont-ils protégés contre la dégradation? Si oui

comment?

2 - Pratiquez-vous toujours la jachère? oui:/.../ non:/.../

3 - Votre système de culture a-t-il été modifié?

Si oui comment?

4 - Quel type de matériel agricole utilisez-vous?

- traditionnel? oui:/.../ non:/.../

- moderne? oui:/.../ non:/.../

- les deux? oui:/.../ non:/.../

5 - Pratiquez-vous:

- Le labour? oui:/.../ non:/.../

- Le semis en ligne? oui:/.../ non:/.../

- La sarclage? oui:/.../ non:/.../

- Le buttage? oui:/.../ non:/.../

6 - Utilisez-vous de la fumure organique? oui:/.../non:/.../

7 - Pour quelles plantes utilisez-vous l'engrais minéral?

8 - Pratiquez-vous les traitements phytosanitaires?

oui:/.../ non:/.../

9 - Avez-vous accès aux crédits agricoles?

10- Possédez-vous des animaux? Nature et nombre.

	Nature:	Nombre:
Bovins	/.../	" :
Ovins	/.../	" :
Caprins	/.../	" :
Asins	/.../	" :
Equins	/.../	" :
Porcins	/.../	" :
Volaille	/.../	" :

Autres (préciser) /.../ " :

-

-

-

11- Les utilisez-vous dans la production agricole?

Si oui comment?

- Attelage /.../

- Compostière /.../

- Fosse fumièrè /.../

- Etable fumièrè /.../

- Parc à fumier /.../

B) La production.

12- Quelles sont les principales cultures pratiquées?

13- Lesquelles occupent le plus d'espace? Pourquoi?

14- Pouvez-vous estimer la production saisonnière?

15- Produisez-vous suffisamment pour couvrir les besoins du ménage?

16- Consommez-vous toute la production annuelle?

oui:/.../ non:/.../

17- Si oui comment faites-vous pour atteindre la saison nouvelle?

18- Si non que faites-vous de l'excédent céréalier?

19- Quels sont les produits agricoles les plus consommés? Pourquoi un tel choix?

20- Achetez-vous parfois des produits sur le marché?

21- Vendez-vous des produits agricoles sur le marché?

Si oui lesquels? Nautre et quantité.

	Nature:	Quantité:
- Sorgho rouge	/.../	"
- Sorgho blanc	/.../	"
- Mil	/.../	"
- Maïs	/.../	"
- Riz	/.../	"
- Arachide	/.../	"
- Haricot	/.../	"
- Sésame	/.../	"
- Autres (préciser)/.../		"
-		
-		
-		

C) Formation - vulgarisation agricole.

22- Recevez-vous une formation dans le cadre de la gestion des terroirs?

23- Quels conseils recevez-vous?

24- Quels sont les thèmes vulgarisés chez vous?

- labour /.../
- semis en ligne /.../
- sarclage /.../
- buttage /.../
- fumure organique /.../
- culture attelée /.../
- agro-foresterie /.../

- autres (préciser) /.../

-

-

-

D) Expérimentations.

25- Avez-vous déjà pratiqué l'expérimentation agricole?

26- Sur quels types de champ?

27- Pour quelles plantes?

28- Combien de types d'expérimentation connaissez-vous?

- Expérimentation en milieu contrôlé, en station /.../

- Expérimentation en milieu paysan /.../

29- Avez-vous déjà visité des champs d'expérimentation?

oui:/.../ non:/.../

30- Si oui quelles étaient vos réactions?

31- Avez-vous des remarques à faire?

E) Attitude de paysans face au projet.

32- Y a-t-il un intérêt à travailler avec le projet?

33- Votre situation de paysan a-t-elle changé?

34- Que souhaitez-vous pour améliorer votre vie de paysan?

35- Cela fait 5 ans que le projet intervient dans votre terroir; quelle appréciation pouvez-vous en faire?

36- Avez-vous des souhaits à formuler?

FICHE D

Questionnaire individuel sur la production agricole des terroirs de Toéssé, Ping-poré, Kankélé et Poura-Mine.

Date:

Terroir de:

Ménage agricole N°....:

I) Composition du ménage agricole.

N°	Parenté	Profes- sion	Pré- sents	Absents	Village d'origine	Observa- tion

II) Activités.

A- Caractéristiques du système traditionnel de production agricole.

- 1 - Quelles sont les stratégies employées pour protéger les sols?
- 2 - Comment les trouvez-vous?
Efficaces:/.../ Assez efficaces:/.../ Médiocres:/.../
- 3 - Quel type d'outillage agricole utilisez-vous?
- 4 - D'où provient-il? Fabrication locale /.../Importation/.../
- 5 - Comment se font les travaux de préparation du sol?
- 6 - A quelle période de l'année?
- 7 - Utilisez-vous de la fumure organique?
- 8 - Pour quel type de champ? Case:/.../ Brousse:/.../
- 9 - Comment semez-vous?
- 10- Comptez-vous la distance entre les poquets?
oui:/.../ non:/.../
- 11- Pratiquez-vous le démarriage? Oui:/.../ Non:/.../
- 12- Pratiquez-vous les sarclages? Oui:/.../ Non:/.../
- 13- Combien de fois et pour quelles cultures?
- 14- Comment se font les récoltes?
- 15- Comment évaluez-vous la production?
- 16- Produisez-vous suffisamment pour satisfaire les besoins de la famille?
- 17- Quelles sont les clôtures qui occupent le plus d'espace?
- 18- Quels sont vos principaux problèmes de production?
- 19- Quels types d'animaux élevez-vous?
- 20- Comment les entretenez-vous?
- 21- Les associez-vous à la production?

B) Attitudes des paysans face au projet.

- 22- Quelles sont les principales actions menées par le projet dans votre exploitation?
- 23- Ces actions vous semblent-elles bénéfiques?
- 24- Vous a-t-on proposé de nouvelles méthodes de cultures?
Si oui lesquelles?
- 25- Les avez-vous adoptées?
Si non pourquoi?
- 26- Sont-elles difficiles à pratiquer?
- 27- Recevez-vous des conseils des agents du projet?
- 28- Les encadreurs vous rendent-ils visite?
- 29- Vous a-t-on parlé de la culture attelée?
- 30- Avez-vous reçu une formation quelconque en matière de culture attelée?
- 31- Connaissez-vous les avantages de la culture attelée?
- 32- Aimeriez-vous pratiquer la culture attelée?
- 33- Pensez-vous que les actions du projet puissent être bénéfiques pour vous? Comment?

C) Avis sur le projet.

- 34- Cela fait déjà 5 ans que le projet intervient dans votre terrain; que pensez-vous de cette intervention?
- 35- Avez-vous des souhaits à formuler?
Si oui lesquels?
Si non pourquoi?

FICHE E

Questionnaire individuel spécifique sur les cultures de
contre-saison dans les terroirs de Mouhoun III, Basnéré,
et Poura-Village.

I) Identification.

- 1 - Nom et Prénoms du maraîcher :
- 2 - Lieu du maraîchage :
- 3 - Activité principale :
- 4 - Activités secondaires :

II) Activités.

- 1 - Depuis quand pratiquez-vous la culture maraîchère?
- 2 - Quels types de cultures pratiquez-vous?
 - a) tomates /.../
 - b) oignons /.../
 - c) choux /.../
 - d) carottes /.../
 - e) aubergines /.../
 - f) pommes de terre /.../
 - g) laitue /.../
 - h) ail /.../
 - i) haricot-vert /.../
 - j) piment /.../
 - k) salade /.../
- 3 - Pourquoi vous intéressez-vous à ces cultures?
- 4 - Quelles sont les superficies allouées à cette culture?

- 5 - Vos parcelles sont-elles riches /.../
assez riches /.../ pauvres /.../
- 6 - Ces parcelles sont-elles suffisantes?
oui:/.../ non:/.../
- 7 - Avez-vous suffisamment d'eau pour irriguer les
parcelles? oui:/.../ non:/.../
- 8 - D'où provient cette eau?
Mouhoun /.../ Puits /.../ Forages /.../
- 9 - Quels type de matériel agricole utilisez-vous?
- 10- Pour quels types de travaux?
- 11- Comment avez-vous obtenu le matériel?
- 12- Utilisez-vous des semences sélectionnées?
oui:/.../ non:/.../
- 13- Utilisez-vous des intrants sélectionnés? Lesquels?
- 14- Comment les obtenez-vous?
- 15- Comment traitez-vous les plantes?
- 16- Quelles sont les différentes périodes de maraîchage?
- 17- Existe-t-il un calendrier agricole type?
- 18- Que faites-vous de vos produits maraîchers?
 - a) Vente /.../
 - b) consommation /.../
 - c) cadeaux /.../
 - d) autres (préciser) /.../

19- Forme d'utilisation de l'argent issu des ventes:achat de matériel de production.

!=====!		
! Désignations		! Montant !
!-----!		
! Charrues	/.../	! !
!-----!		
! Charettes	/.../	! !
!-----!		
! Houe	/.../	! !
!-----!		
! Motopompe	/.../	! !
!-----!		
! Accessoires d'irrigation	/.../	! !
!-----!		
! Autres	/.../	! !
!=====!		

Engrais	/.../
Pesticides	/.../
Autres (préciser)	/.../

20- Appartenez-vous à une union de maraichers?

21- Vous donne-t-on une formation pratique?

22- Pensez-vous qu'il y a des avantages à pratiquer les cultures de saison morte? Lesquels?

23- Quels sont vos principaux problèmes de production?

III) Avis sur le projet.

- 24- Que pensez-vous de l'intervention du projet en matière de culture de contre-saison?
- 25- Quels souhaits avez-vous à formuler?

FICHE F

Questionnaire individuel spécifique sur les rapports
entre femmes et production agricole à travers la gestion
des terroirs: cas de Nemlaye et Mouhoun III.

I) Identification.

- 1 - Nom du terroir.....
- 2 - Situation matrimoniale
 - a) célibataire /.../
 - b) mariée /.../
 - c) divorcée /.../
- 3 - Profession (activité principale).....

II) Activités.

A- Participation aux travaux domestiques.

- 1 - Quelles sont vos charges familiales?
- 2 - Pensez-vous qu'elles sont pénibles?
- 3 - Si oui, que proposez-vous pour les alléger?

B- Participation aux travaux agricoles.

- 4 - A quels types de travaux champêtres participez-vous?
- 5 - Ya-t-il de travaux uniquement réservés aux femmes?
 - a) Préparation du sol?
 - b) semis?
 - c) Recoltes et transport?
- 6 - Avez-vous des champs? oui:/.../ non:/.../

7 - Où sont-ils situés?

- a) Plateau? /.../
- b) Bas-fond /.../
- c) Périmètre aménagé /.../

8 - Quelles sont les cultures pratiquées dans ces champs?

9 - Pratiquez-vous la culture maraîchère?

Si non pourquoi?

10- Les travaux domestiques réduisent-ils vos possibilités de participation aux travaux agricoles?

C- Les ressources de la femme.

11- D'où proviennent vos principales ressources financières?

- a) activités agricoles /.../
- b) activités non agricoles /.../
- c) autres (préciser) /.../

12- Fréquentez-vous des marchés locaux?

Si oui qu'allez-vous vendre?

- a) céréales /.../
- b) légumes /.../
- c autres (préciser) /.../

13- A qui appartiennent ces marchandises vendues?

14- Recevez-vous des crédits? oui:/.../ non:/.../

Si oui à quoi servent-ils?

15- Dans le cas du crédit, quel est l'organisme attributaire?

- a) Etat /.../
- b) ONG /.../
- c) C.N.C.A. /.../
- d) SOFITEX /.../

16- Vous donne-t-ils satisfaction?

D- Participation à la gestion des terroirs.

17- Que savez-vous de la gestion des terroirs?

18- Participez-vous à la gestion des terroirs?

Si oui comment?

Si non pourquoi?

19- La gestion des terroirs, est-ce une bonne chose?

20- Selon vous y-a-t-il eu changement dans le village?

Si oui de quel type de changement s'agit-il?

21- Quelles modifications la gestion des terroirs a entraîné dans la production agricole?

22- Que suggérez-vous pour l'amélioration des conditions sociales et économiques des femmes dans le village?

E- Avis sur le projet Fara-Poura.

23- Qu'est-ce que le projet a fait pour vous?

24- Quelles appréciations faites-vous du projet?

25- Avez-vous des souhaits à formuler? Lesquels?

BIBLIOGRAPHIE.

A) OUVRAGES.

- 1 - COLAS (Françoise), KRAFT (Anne), (1985): Femmes et développement: Quelle place? Quel rôle? Quel poids? Analyse des sources d'information. Paris 1985. 165 pages (CID.Ouagadougou).
- 2 - COULIBALY (Y), (1985): Développement agricole et participation paysanne: Le cas de la Bougouriba. Pages 270-280. In Les politiques de l'eau en Afrique. ONAC édition. (Ministère de l'eau. Ouaga).
- 3 - GUY (Belloncle), (1979): Le chemin des villages (Formation des hommes et développement rural en Afrique). L'harmattan. A.C.C.T. 286 pages, Page 5-15 (Département de Géographie).
- 4 - HUGUES (Dupriez), (1980): Paysans d'Afrique noire. Terres et vie: 256 pages. Pages 61-129. (Georges Meliès. Ouagadougou).
- 5 - J.P. (Tonneau), J. Imbenson (1986): Projet Fara-Poura Première phase 1984-1985. PRésentation des résultats. 112 pages. pages 71-88. (Projet Fara-Poura).

- 6 - Obermaier (D), (1981): Groupements Féminins naam au Yatenga. E.SCH. Born GTZ. 124 pages. (CID. Ouagadougou).
- 7 - QUEDRAOGO (Lédéa Bernard), (1990): Entraide villageoise et Développement. Groupements paysans au Burkina Faso. 177 pages. Pages 17-50. (CID. Ouagadougou).
- 8 - Pradevand (P), (1989): Une Afrique en marche. La révolution silencieuse des paysans africains. Plon. Paris. Pages 13-33. (CNRST. Ouagadougou).
- 9 - Projet Fara-Poura (1990): Document Préparatoire pour l'évaluation de la seconde phase. 114 pages. Pages 102-103. (Projet Fara-Poura).
- 10- Richard I. (1988): Deux expériences de R/D au Burkina Faso. L'établissement d'un réseau de paysans aux activités économiques des femmes. 150 pages.. (CID. Ouagadougou).
- 11- Savané Marie Angélique, (1986): Femmes et développement en Afrique de l'Ouest. Incidences des transformations socio-économiques sur le rôle et le statut des femmes. Genève. UNRISD. 207pages. Pages 5-107. (Centre Culturel Américain, Ouaga).

B) ETUDES ET SYNTHESSES.

- 1 - A.V.V. (1979): "Quelques aspects de la culture mossi"
51 pages. D. Kattenberg. pages 11-14
(Direction Générale A.V.V. Ouagadougou).
- 2 - A.V.V. (1987): Etude agro-socio-économique de Bagré-Sud.
Koudougou Benoît, pages 32-91.
(Direction Générale A.V.V. Ouagadougou).
- 3 - Abela, Marie Thérèse (1982): Le projet Aménagement des
Vallées des Volta: Impacts du projet sur
les femmes. 42 pages + Tableaux.
(CID. Ouagadougou).
- 4 - Achola O. Pala/Ponete Bernard (trad): La femme africaine
dans le développement rural: Orientations,
Priorités. Femmes / développement rural.
(CID . Ouagadougou).
- 5 - A.V.V. Projet Fara-Poura. Atelier de gestion des terroirs.
Quelques éléments de réflexion sur
l'approche de la gestion des terroirs
villageois: l'expérience du projet
Fara-Poura.
(Projet Fara-Poura.).
- 6 - Bridier (B), (1987): Exploitations agricoles et actes
techniques. Etude du système de culture
de quelques exploitations suivies:
Poura-Village.
(Projet Fara-Poura).

- 7 - CCCE (1982): Evaluation du projet de développement Fara-Poura, Haute-Volta. 21 pages + annexes.
(Direction Générale A.V.V. Ouagadougou).
- 8 - CIEH (1980): Evaluation des moyens de lutte contre l'érosion. Conservation des eaux et du sol. 26 pages + Annexes.
(Bibliothèque CIEH. Ouagadougou).
- 9 - NEBIE (O) (1988): Organisation du monde rural au Burkina Faso: l'exemple du Sahel, cahiers d'Outre-mer. Travaux du département de Géographie. N°33 pages 27-40.
(Bibliothèque Centrale. Université de Ouagadougou).
- 10- NEBIE Ousmane (1987): La situation actuelle des périmètres des vallées des Volta au Burkina Faso. Travaux du Département de Géographie. N°1. pages 285-294.
(Bibliothèque Centrale, Université de Ouagadougou).
- 11- Obermaier (D) (1981): Groupements Féminins naam au Yatenga. ESCH Born GTZ. 124 pages.
(CID Ouagadougou).
- 12- Projet Fara-Poura (1987): Programme d'actions pour la définition d'une politique de gestion de l'espace. 107 pages. pages 8-25.
(Projet Fara-Poura).

- 13- Projet Fara-Poura (1988): Organisation et gestion des terroirs villageois du projet Fara-Poura. Etude de faisabilité 1984-1993 . Montpellier. (Projet Fara-Poura).
- 14- Projet Fara-Poura: Valorisation des ressources physiques. (Projet Fara-Poura).
- 15- Projet Fara-Poura: Etude morpho-pédologique de la zone A.V.V. de Fara-Poura et propositions d'aménagement. 82-pages. (Projet Fara-Poura).
- 16- Projet Fara-Poura: Organisation et gestion des terroirs villageois. Synthèse des activités du projet Fara-Poura 1984-1987 et enseignements pour l'avenir. (Projet Fara-Poura).
- 17- Projet Fara-Poura: Quelques éléments de réflexion sur l'approche de G.T.V: L'expérience du projet A.V.V. Fara-Poura. (Projet Fara-Poura).
- 18- Projet Fara-Poura (1985): Etude de marchés dans la zone de Fara-Poura. A.V.V. Ouagadougou. 41 pages. (Projet Fara-Poura).
- 19- Séminaire international Paris du 14 au 19 Janvier 1985: La place des femmes dans l'autosuffisance alimentaire et les stratégies alimentaires. Synthèse et recommandation.

Paris, ORSTOM / CEE. 26 pages.

(CID Ouagadougou).

- 20- TRAORE J.D. (1984): Vers une stratégie de développement rural par et pour les Voltaïques. Ouagadougou. 42 pages. (CID, Ouagadougou).

C) MEMOIRES, D.E.A. ET THESES.

- 1 - BONGNINI Isso (1983): Le rôle de l'A.U.V. dans la recherche de l'autosuffisance alimentaire. Mémoire de maîtrise. 73 pages. ESSEC. (Bibliothèque Universitaire).
- 2 - GNAMPA (N) (1980): L'Organisation sociale du travail dans la société traditionnelle mossi. ESSEC Lomé. 70 pages. (Bibliothèque ESSEC (FA.S.E.G.) Ouaga).
- 3 - Gustave YAMEOGO (1986): L'impact des politiques de développement agricole sur la vie traditionnelle des paysans dans le sous secteur de Saria. Mémoire de maîtrise de géographie. 70 pages. (Bibliothèque Georges Méliès).
- 4 - Hervé LEMAITRE (1987): Petits périmètres irrigués en milieu rural. Bilan de deux ans d'activités. Projet Fara-Poura. Burkina Faso. 69 pages + Annexes. (Projet Fara-Poura).

- 5 - KABORE (P.D) (1982): Rapport entre la stratification socio-économique et la production agricole: cas de Tanghin-Zongo. Données de 1980. ESSEC (FA.S.E.G.). Mémoire de maîtrise 40 pages.
(Bibliothèque ESSEC (FA.S.E.G.) Ouaga).
- 6 - NEBIE (O) (1979): Le cas du bloc de Linoghin. Mémoire de maîtrise de géographie. Université de Ouagadougou. 85 pages.
(Département de géographie).
- 7 - QUATTARA Nobéré (1984): La réponse d'un terroir à l'insertion de la culture cotonnière dans le système agricole traditionnel d'un village de Silorola dans l'Ouest Voltaïque. Mémoire de maîtrise de géographie. 144 pages + Annexes.
(Département de géographie).
- 8 - OUEDRAOGO (A): (1990): Gestion des terroirs villageois: L'exemple de Zempasgo dans la province du Ganzourgou. Mémoire de maîtrise de géographie. 72 pages. Université de Ouaga (Bibliothèque Universitaire).
- 9 - PALÉ O. Frédéric (1976-1977): Introduction d'une culture de rapport dans une agriculture traditionnelle: La culture du coton en pays Lobi (Haute-Volta). Mémoire de maîtrise de géographie. 93 pages. pages 82-87. (Bibliothèque Universitaire).

- 10- PALÉ O. Frédéric (1977): Problèmes méthodologiques d'approche des structures agraires en Afrique Occidentale. D.E.A. 15 pages. (Bibliothèque Universitaire).
- 11- PARE Lancinan (1990): Dégradation du milieu, Aménagement et gestion des terroirs à Ziga et à Rasko (Province du Yatenga). Mémoire de maîtrise de géographie. 153 pages. pages 44-47 et page 101. (Bibliothèque Universitaire).
- 12- TAMINI Josue (1985): Etude d'une zone agro-pastorale: cas de la zone du projet Fara-Poura à partir de trois exploitations. Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur de développement rural. 74 pages + Annexes. I.S.P. Ouaga. (Projet Fara-Poura).
- 13- ZOUNGRANA P. Tanga (1988): Stratégies et adaptation paysanne face aux traditions et au changements dans le Moogo Central (Burkina Faso). Contribution à la lecture d'une dynamique du changement dans la bassin-versant Occidental du Lac Bazèga. Thèse de Doctorat de géographie et Aménagement. 320 pages. pages 43-48. (Département de géographie).

D) RAPPORTS ET TEXTES.

- 1 - Caisse Centrale de Coopération Economique (CCCE) (1986):
Rapport d'évaluation de la phase
préparatoire d'un programme de gestion
des terroirs villageois. 41 pages. Burkina
Faso. (Fara-Poura).
- 2 - KABORE T. Benjamin (1985): Animation-Vulgarisation AUV
Projet Fara-Poura. 9 pages. Rapport
d'activités.
(Projet Fara-Poura).
- 3 - Ordonnance N°84-050/CNR/PRES du 4 Août 1984 portant
réorganisation agraire et foncière (RAF)
Décret N°85 - 404/CNR/PRES du 4 Août
1985 portant application de la RAF au
Burkina Faso. 206 pages. CNR- 1987.
(CID. Ouagadougou).
- 4 - Projet Fara-Poura:- Statistiques agricoles 1985-1986.
- " " 1986-1987.
- " " 1987-1988.
- " " 1988-1990.
(Projet Fara-Poura).
- 5 - Projet Fara-Poura (1990): Rapport de synthèse des
tournées de sensibilisation:cheminement
vers l'établissement de C.V. de G.T.
(Projet Fara-Poura).

- 6 - Projet Fara-Poura (1990): Rapport de synthèse sur la négociation des actions à réaliser dans le cadre de l'élaboration du C.V.D (Projet Fara-Poura).

E) REVUES.

- 1 - Jeune Afrique Economie. (1990), N°130-Avril 1990. pages 87-108. (CID. Ouagadougou).
- 2 - OCDE / Club du Sahel / CILSS (1989): Femmes et lutte contre la désertification au Sahel: Synthèse de l'étude. Paris. OCDE. 29 pages. (CID. Ouagadougou).
- 3 - Sidwaya du Jeudi 4 Avril 1991 N° 1742. Page 4
"Pour une insertion harmonieuse de la femme dans le développement économique.
Article rédigé par Hortense ZIDA.
- 4 - Sidwaya N°1573 du Mardi 31 Juillet 1990. page 5.
La gestion des terroirs villageois. Cas du projet Fara-Poura.
(Projet Fara-Poura).

! -----!
! A N N E X E S !
! -----!

- 1- Possibilités agricoles des terroirs de POURA en fonction du climat.
- 2- Infrastructures socio-économiques des terroirs de POURA.
- 3- Terroirs de POURA: Groupements Villageois.
- 4- Terroirs de POURA: Campagne agricole 1990.
- 5- Population des terroirs de POURA.
- 6- Localisation des zones tests des projets pilotes G.T.
- 7- Répartition des villages P.N.G.T.
- 8- Flux migratoire et transhumance.

Annexe 1: POSSIBILITES AGRICOLES DES TERROIRS DE
POURA EN FONCTION DU CLIMAT.

Saison froide	Saison chaude	Saison des pluies
Semis : Novembre Récolte: Mars au plus tard	Semis: Mars Récolte: Juin	Semis: Juin, Juillet Récolte: Septembre Octobre
Irrigation nécessaire	Irrigation nécessaire	Cultures pluviales avec ou sans irrigation.
Maïs Blé Sorgho	riz irrigué	riz irrigué ou pluvial Maïs, sorgho
Tous les légumes européens Tomate oignon Aubergine Haricot vert chou poivron, piment	Niébé Patate	légumes africains Gombo oseille de guinée niébé patate douce
_____	_____	coton soja arachide

Source: SATEC: Etude de la mise en valeur de la
Volta-Noire 1982.

Annexe 2: Infrastructures socio-économiques des
terroirs de Poura.

! Terroirs	! Ecoles	! Dispen- ! saires	! Forages	! Magasins de ! stockage
! Nemlaye	! 0	! 0	! 1	! 1
! Ping-poré	! 0	! 0	! 1	! 0
! Toessé	! 0	! 0	! 1	! 1
! Darsalam	! 0	! 0	! 1	! 1
! Poura-Village	! 1	! 0	! 1	! 1
! Kankélé	! 0	! 0	! 1	! 1
! Poura-Mine	! 2	! 1	! ONEA	! 1
! Basnére	! 0	! 0	! 0	! 1
! Mouhoun III	! 0	! 0	! 0	! 1
! TOTAL	! 3	! 1	! 6	! 8

Source: Résultats d'enquêtes: Fara-Poura 1990-1991.

Annexe 3: Terroirs de POURA: Groupements villageois.

Terroirs	G.V.M.	G.V.F.	TOTAL
Nemlaye	1	1	2
Ping-poré	1	1	2
Toessé	1	1	2
Darsalam	1	1	2
Poura-Village	2	1	3
Kankélé	1	0	1
Poura-Mine			
Basnéré	1	1	2
Mouhoun III	1	1	2
TOTAL	9	7	16

Source: Résultats d'enquêtes Fara-Poura 1990-1991.

Annexe 4: Terroirs de POURA: Campagne agricole 1990.

	S (ha)	r (kg/ha)	P (kg)
Sorgho	1.000	2.500	1.087.000
Mil	273,5	2.100	248.250
Maïs	130,25	1.350	97.712,5
Riz	60,75	2.200	106.550
total céréales	1.471,5	—	1.538.513,25
Arachide	115,16	2.000	103.328
Sésame	4,75	900	2.100
Coton	116,5	2.545	152.682,5
Voandzou	35,75	1.193	20.589,25
Total cultures	272,16	—	278.699,75

Source: Cellule animation-Vulgarisation: projet Fara-Poura
1990.

S = Surface; R = rendement; P= production; ha = hectare

kg = kilogramme.

Annexe 5: Population des terroirs de POJRA.

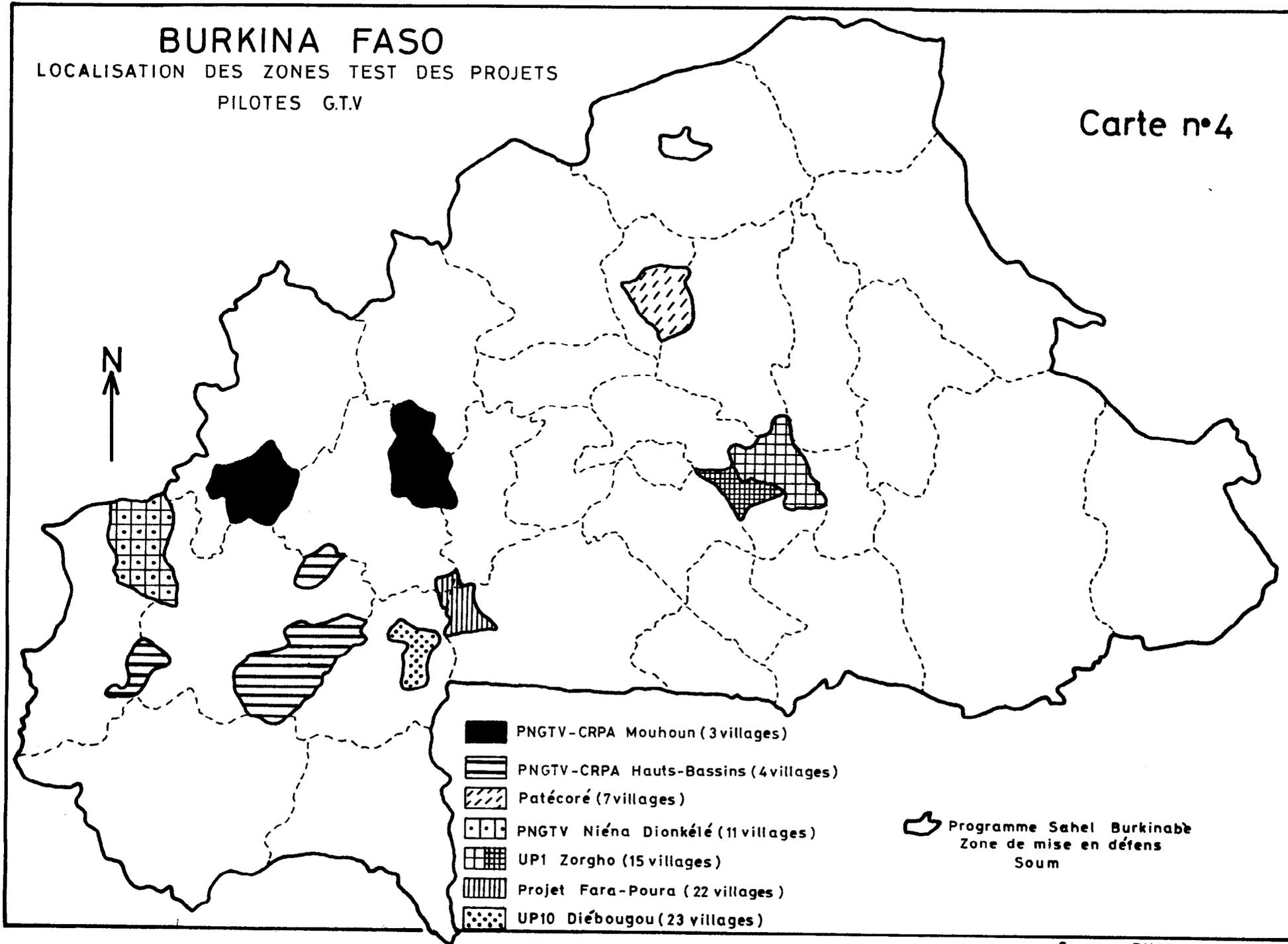
! Terroirs	! Nombre !	! Popula- !	! Ménages !	! Population !
!	! de con- !	! tion !	! agricoles !	! totale !
!	! cessions !	! agricole !	!	!
! Nemlaye	! 57 !	! 905 !	! 64 !	! 905 !
! Ping-poné	! 40 !	! 377 !	! 56 !	! 377 !
! Toessé	! 28 !	! 227 !	! 53 !	! 233 !
! Darsalam	! 33 !	! 336 !	! 51 !	! 357 !
! Pouna-Village	! 27 !	! 473 !	! 67 !	! 592 !
! Kankélé	! 49 !	! 453 !	! 63 !	! 459 !
! Pouna-Mine	! 850 !	! 2.054 !	! 363 !	! 4.889 !
! Basnéré	! 53 !	! 490 !	! 72 !	! 540 !
! Mouhoun III	! 48 !	! 485 !	! 48 !	! 485 !
! TOTAL	! 1.185 !	! 5.800 !	! 837 !	! 8.837 !

Source: Recensement de la population 1985 (INSD).

BURKINA FASO

LOCALISATION DES ZONES TEST DES PROJETS
PILOTES G.T.V

Carte n°4



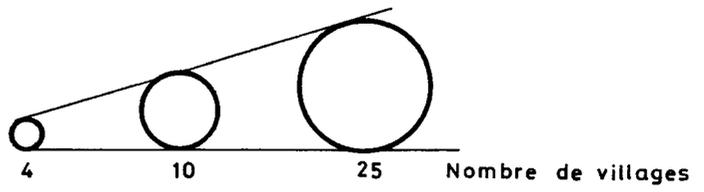
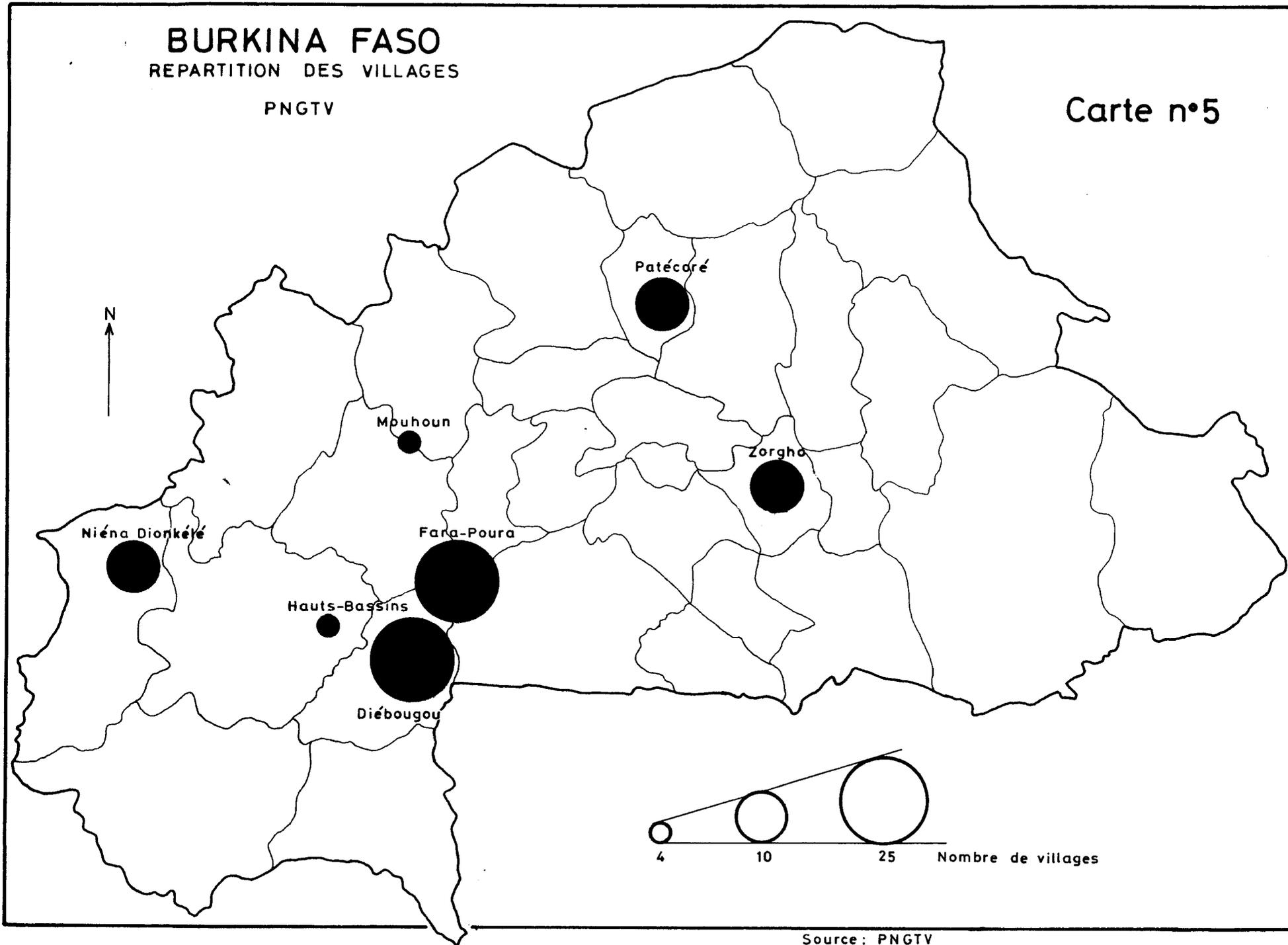
Source : PNGTV

BURKINA FASO

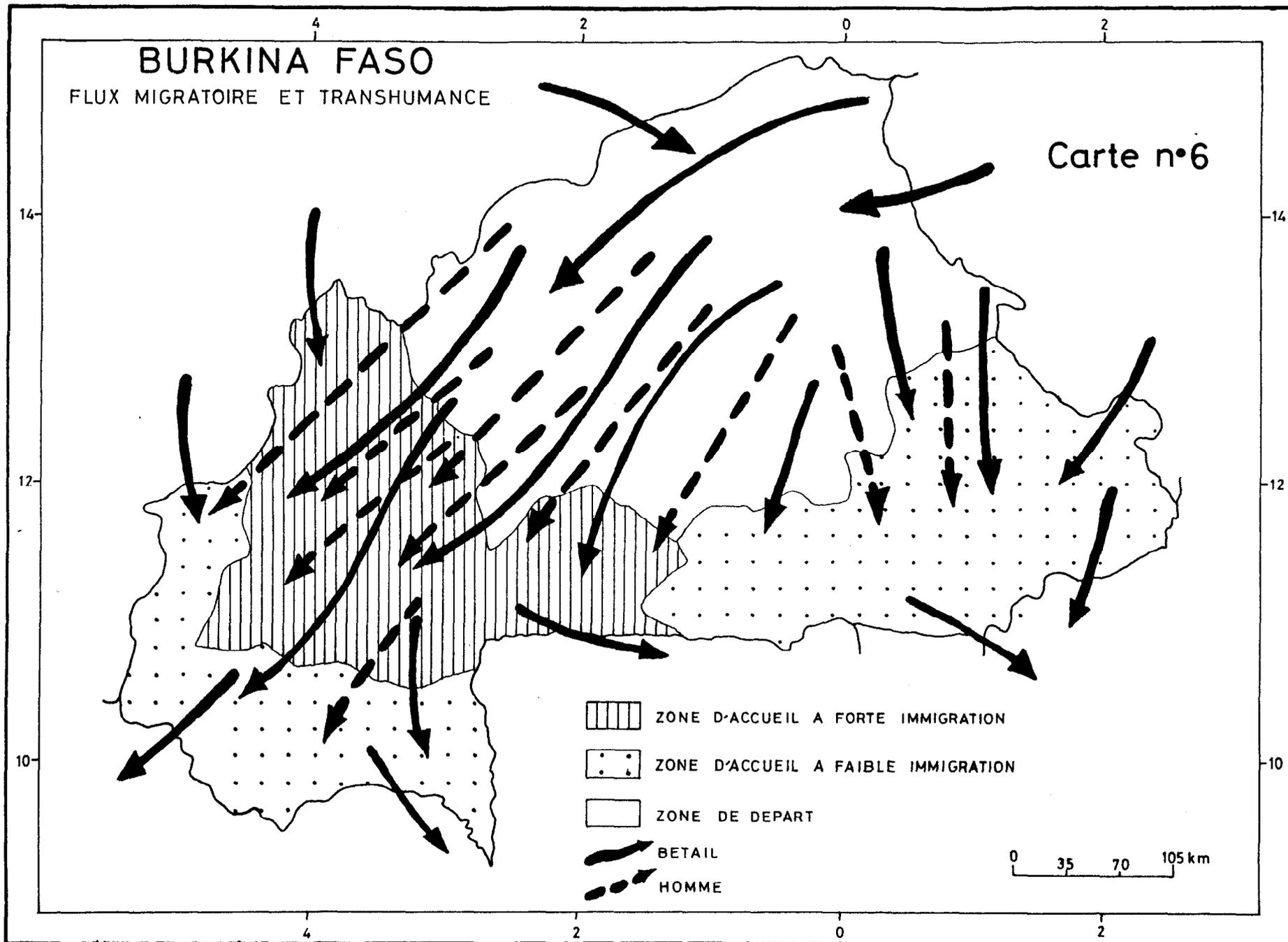
REPARTITION DES VILLAGES

PNGTV

Carte n°5



Source : PNGTV



LISTE DES TABLEAUX.

PAGES

Tableau N°1: Personnel à la mine de POURA de 1981-1983....	43
Tableau N°2: Estimation des rendements de trois céréales de base en 1981-1982.....	63
Tableau N°3: Intrants agricoles octroyés sous forme de crédits à court terme.....	79
Tableau N°4: Bilan du crédit à moyen terme de 1985-1986....	82
Tableau N°5: Utilisation de la culture attelée et manuelle dans les terroirs de POURA.....	102
Tableau N°6: Les surfaces exploitées selon les types de cultures durant cinq campagnes agricoles....	103
Tableau N°7: Rendements agricoles de 1985-1991.....	105
Tableau N°8: Bilan céréaliers de 1985-1991.....	106
Tableau N°9: Production cotonnière de 1985-1991.....	108

LISTE DES FIGURES.

PAGES

Figure N°1: Variation inter-annuelle des pluies à BOROMO..	26
Figure N°2: Pluviométrie annuelle 1985-1990 (POURA-TOESSE)	28
Figure N°3: Pluviométrie mensuelle 1990 (POURA-TOESSE)....	29
Figure N°4: Outillage agricole traditionnel rencontré chez les migrants et autochtones.....	53
Figure N°5: Calendrier agricole des terroirs de POURA.....	58

LISTE DES CARTES.

PAGES

Carte N°1: Délimitation des terroirs de POURA.....	23
Carte N°2: Réseau hydrographique.....	35
Carte N°3: Situation de la zone du projet (1ère phase)....	71
Carte N°4: Localisation des zones tests des projets pilotes G.T.....	150
Carte N°5: Répartition des villages P.N.G.T.....	151
Carte N°6: Flux migratoire et transhumance.....	152

LISTE DES PLANCHES.

PAGES

Planche 1: Tas de fumier dans un champ.....	55
Planche 2: Séance de traçage de courbes de niveau pour la confection de diguettes filtrantes.....	74
Planche 3: Vue d'une plantation d'eucalyptus	76
Planche 4: Production de fumure organique à partir d'étable fumière, d'un parc à fumier et de deux fosses fumières en remplissage.....	77
Planche 5: Vue d'un plant de chou à POURA-VILLAGE.....	81
Planche 6: Un boeuf de trait en pâture (traction bovine).	84
Planche 7: Vue d'un hangar de stockage de résidus agricoles pour les animaux affectés à la traction. Au premier plan une fosse fumière inachèvement.....	84
Planche 8: Vue d'une diguette filtrante confectionnée à l'aide de "cailloux sauvages".....	96
Planche 9: Récupération des surfaces encroûtées grâce à une association de cordons pierreux, paillage et plantation d'arbres (eucalyptus).....	97
Planche 10: Vue d'une parcelle de gombo à MOUHOUN III.....	99

